



UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles

L'UNION, QU'OSSE DONNE?



**On fait
tous partie
de la recette**

L'ÉQUIPE DES DIRIGEANTS
DE L'UNION

Pierre Lemieux
Martin Caron
Marcel Groleau

**TOUR D'HORIZON DE VOTRE
UNION EN 10 APPLICATIONS**

**DES MYTHES QUI
ONT LA VIE DURE**

**NOUVELLE CAMPAGNE DE
VALORISATION DE L'UNION**



EN RÉGION

ABITIBI- TÉMISCAMINGUE
L'érablière Yan Gaudet :
1^{ère} à obtenir la certification
bio au Témiscamingue

**OUTAOUAIS-
LAURENTIDES**
Mirabel fête l'érable

LANAUDIÈRE
Table de concertation pour
l'entretien des cours d'eau

MONTÉRÉGIE
Ensemble pour
la santé et la sécurité

CENTRE-DU-QUÉBEC
Défi emploi
Drummond

ESTRIE
Propriétaires de
fermes de petite taille,
donnez votre opinion

MAURICIE
Le premier ministre
célèbre l'agriculture et
l'agroalimentaire Mauriciens

**CAPITALE-NATIONALE-
CÔTE-NORD**
Tournée prometteuse
des foires d'emploi

**SAGUENAY-
LAC-SAINT-JEAN**
Un transfert exemplaire
à la Ferme Olofee

CHAUDIÈRE-APPALACHES
Un outil additionnel
pour prévenir les accidents
de la route

BAS-SAINT-LAURENT
Êtes-vous un employeur
de choix?

GASPÉSIE-LES ÎLES
Aventure relève, un projet
par et pour la relève
agricole

ENTREPRENDRE LA VOIE DE LA CROISSANCE



.....

AGRICARTE, FIÈRE PARTENAIRE DU PROGRAMME AVANTAGES DE L'UPA

Faites croître vos bénéfices grâce à un outil de financement offert exclusivement aux producteurs agricoles canadiens, et ce, sans frais annuels.

agricarte.ca

 AgriCarte®

 **Desjardins**
Entreprises

Coopérer pour créer l'avenir

183287

T-13662F (2016/01)

EN TÊTE À TÊTE



L'UNION, QUOSSA DONNE?

MARCEL GROLEAU

PRÉSIDENT GÉNÉRAL DE L'UNION

Aujourd'hui, plus que jamais, les raisons d'être de l'UPA sont essentielles : parler au nom de tous les producteurs, les représenter dans toute leur diversité (secteurs de production, régions, taille et modèle d'exploitation) et défendre leurs intérêts économiques et sociaux. C'est le défi de l'Union, mais aussi sa grande force.

Ce défi, nous le vivons au quotidien au sein de notre organisation. Les valeurs de solidarité et l'action collective que nous défendons sont parfois mises à rude épreuve, comme on a pu le constater au cours de la dernière année dans plusieurs dossiers (sirop d'érable, lait diafiltré, Programme de crédit de taxes foncières agricoles). Encore plus récemment, l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche, avec son désir de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en s'attaquant aux produits sous gestion de l'offre, n'amène rien de positif pour l'avenir de notre agriculture. Même chose, plus près de chez nous, avec le modèle PANGEA qui reprend du galon, fort de la participation financière de la Caisse de dépôt et placement du Québec et du Fonds de solidarité FTQ.

Assurément, notre agriculture a besoin d'une organisation forte et bien structurée pour veiller au grain, faire les analyses qui s'imposent, bâtir de solides argumentaires et défendre les droits des productrices et des producteurs aux différents paliers de gouvernement.

C'est dans cet esprit que nous avons décidé de vous présenter un grand dossier sur l'Union, une organisation qui, depuis plus de 92 ans, travaille à bâtir l'agriculture du Québec et de laquelle nous avons toutes les raisons d'être fiers. Nous profitons de l'occasion pour faire connaître nos actions dans tous les domaines qui ont ou qui auront un impact sur les producteurs et l'évolution de l'agriculture. Toutes nos actions ainsi que les services que nous développons sont portés par une préoccupation : répondre à vos attentes.

L'Union, c'est l'action collective pour tous, au service de chacun. Et c'est beaucoup plus profitable que l'individualisme.

SOMMET SUR L'ALIMENTATION

À la fin du mois de mai, nous serons appelés à participer à un autre grand rendez-vous lors de la troisième rencontre

préparatoire au Sommet sur l'alimentation, prévu à l'automne 2017. Après avoir entendu les consommateurs et les transformateurs, le gouvernement compte maintenant donner la parole aux « entrepreneurs agricoles et aux pêcheurs » en abordant la question des perspectives d'avenir. Encore une fois, l'Union sera présente et compte faire part de sa vision de l'avenir de l'agriculture en proposant des pistes de développement qui favorisent la prospérité de notre secteur.

ON FAIT TOUS PARTIE DE LA RECETTE

Dans la même foulée, ne vous étonnez pas de voir prochainement aux abords des routes la nouvelle campagne de valorisation que nous venons tout juste de lancer. Ayant pour thème « **On fait tous partie de la recette** », cette campagne d'envergure vise à rappeler aux consommateurs l'importance d'acheter les produits de l'agriculture d'ici. Elle aspire aussi à quelque chose de beaucoup plus grand, soit faire connaître le fruit du travail de l'Union et de tous ses membres ainsi que l'importance des retombées de notre secteur pour le développement du Québec et de ses régions. ✕

SOMMAIRE

• EN TÊTE À TÊTE	3	• AU-DELÀ DES CHIFFRES	21
• LES GRANDS DOSSIERS DE L'UNION	4	• À VOTRE SERVICE	23
• LA CHRONIQUE DE SAM TURLUPINE	13	• ENTRE NOUS	24
• LE TRAIT D'UNION	14	• LA RELÈVE EN ACTION	25
• COUP DE CHAPEAU	16	• ÇA SE PASSE CHEZ VOUS	27

La revue *L'U* est publiée par l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour les producteurs agricoles et forestiers du Québec. Animée par les valeurs qui fondent la raison d'être de l'UPA, elle est le reflet de la vitalité de l'organisation et de la force de son réseau. Elle fait connaître et valorise l'action collective menée par les producteurs, qu'elle soit de portée locale, régionale, sectorielle ou provinciale. Elle souligne les efforts déployés pour organiser collectivement et démocratiquement la mise en marché des produits agricoles et forestiers. Elle aborde aussi les grands dossiers de l'heure sous l'angle syndical et suscite une réflexion sur des enjeux qui nous concernent tous. Elle se veut également un contrepoint aux voix qui s'élèvent contre ces outils collectifs et est résolument syndicale. Publiée 8 fois l'an, *L'U* est distribuée gratuitement à tous les producteurs et productrices du Québec.

Les photos, illustrations et textes publiés dans *L'U* ne peuvent être réutilisés sans autorisation.

Pour nous joindre : 555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9 / Courriel : lu@upa.qc.ca / www.lu.upa.qc.ca



Éditeur :
L'Union des producteurs agricoles
Direction des communications
et de la vie syndicale

Impression :
Imprimerie Transmag

Photo de la page couverture :
Yves Lacombe

ISSN 2369-758X (imprimé)
ISSN 2369-7598 (en ligne)



En couverture, sur la photo :

L'équipe de dirigeants de l'Union : Pierre Lemieux, 1^{er} vice-président, Martin Caron, 2^e vice-président et Marcel Groleau, président général.

LES GRANDS DOSSIERS DE L'UNION

L'UNION, QU'OSSE DONNE?

Depuis plus de 92 ans, l'Union des producteurs agricoles (UPA) représente et défend les intérêts de l'ensemble des producteurs agricoles et forestiers du Québec. Elle intervient dans de multiples dossiers pour améliorer les conditions de vie des familles agricoles et assurer le développement de leur secteur. L'approche syndicale et, surtout, l'action collective que nous défendons suscitent parfois des réactions et des attaques. Monopole, mafia, cartel, voilà autant de qualificatifs que les tenants du libéralisme à tout crin et, plus récemment, les libertariens aiment accoler à notre organisation. Pourtant, la réalité est tout autre. Question de mieux connaître le fonctionnement de notre régime syndical agricole, L'U vous présente un grand dossier sur le sujet. ✕

« Ce qui caractérise le syndicalisme agricole, c'est d'abord l'action collective. C'est en se regroupant et en agissant ensemble qu'on peut changer les choses. Les grands chantiers qui ont permis à l'agriculture québécoise de se développer sont le fruit de cette action collective : des gains qui bénéficient à tous et à l'ensemble de nos régions. »

— Marcel Groleau, président général de l'UPA



L'UNION C'EST...

UNE ASSOCIATION ACCRÉDITÉE

Avec ses 92 syndicats locaux, ses 12 fédérations régionales et ses 157 groupes régionaux et provinciaux spécialisés par secteur de production, l'UPA est l'association légalement accréditée selon la Loi sur les producteurs agricoles (LPA) pour représenter l'ensemble des producteurs québécois.

Comme dans tous les autres régimes syndicaux au Québec, la Loi sur les producteurs agricoles précise que c'est l'organisation la plus représentative de l'ensemble des personnes œuvrant dans un même secteur qui obtient l'accréditation. Pour le secteur agricole, c'est la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) qui a le pouvoir d'accréditer l'organisation qui représente les producteurs.

La Loi n'empêche aucunement la création d'associations indépendantes d'agriculteurs. À preuve, on constate la présence d'autres syndicats et associations agricoles au Québec. L'une de ces organisations pourrait obtenir l'accréditation syndicale si elle démontrait à la Régie qu'elle est plus représentative.

UN OUTIL DE COHÉSION

L'accréditation unique est un outil de cohésion. Elle facilite la tâche de ceux qui travaillent ou qui négocient avec les producteurs, notamment les instances gouvernementales. L'UPA a en effet le devoir, au nom de l'intérêt commun, de faire émerger les consensus qui s'imposent. Cela nécessite parfois des arbitrages entre les intérêts individuels, régionaux ou sectoriels (article 19 de la LPA). Les dossiers défendus par l'UPA font toujours l'objet de l'appui d'une forte majorité de producteurs.

UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT

L'UPA contribue au développement de l'agriculture et de l'ensemble du milieu rural, et ce, non seulement dans l'intérêt des producteurs, mais aussi dans celui de la société québécoise tout entière. Cette contribution est importante. D'ailleurs, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, qui voit à l'application et au respect de la Loi sur les producteurs agricoles, doit s'assurer que les actions prises en vertu de cette loi sont non seulement conformes à l'intérêt des producteurs, mais également à l'intérêt général (article 5 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles). ✕

1 872

représentants
(agriculteurs et
agricultrices)

92

syndicats locaux
et 12 fédérations
régionales

27

secteurs
de production

13

groupes de jeunes
de la relève



« Un dossier qui me tient particulièrement à cœur et que je défends fortement est la protection des activités agricoles. En raison de l'étalement urbain et des pouvoirs accrus des instances municipales, ce que l'on appelle communément « le droit de produire » est continuellement à préserver. Heureusement, grâce à une organisation forte et unie comme l'UPA, ce droit fondamental est respecté du mieux possible. Nous travaillons sans relâche pour nous assurer que les règles municipales et provinciales sont suffisamment souples pour que les entreprises agricoles puissent maintenir leurs activités, être viables et se développer. »

— Marcel Papin, président, Fédération de l'UPA de Lanaudière



LES FONDEMENTS DE L'UNION

L'Union fonde son action sur le respect, la solidarité, l'action collective, la justice sociale, l'équité et la démocratie. Le modèle agricole que nous privilégions est, dans une très large mesure, composé de fermes familiales, propriétés de familles qui y vivent, qui y prennent les décisions et en contrôlent la gestion.

CE MODÈLE :

- › favorise l'autonomie de ceux et celles qui en vivent;
- › utilise les ressources de façon rationnelle;
- › assure aux producteurs un niveau de vie comparable à celui du reste de la société;
- › favorise la diversification sur tout le territoire;
- › assure une cohabitation harmonieuse;
- › contribue au dynamisme des régions;
- › répond à la demande des consommateurs;
- › favorise l'implication des agriculteurs et agricultrices dans les réseaux de commercialisation et leur permet d'obtenir une juste part des revenus du marché;
- › fournit à la population des produits diversifiés et de qualité.

L'UNION A AUSSI PARTICIPÉ À LA CRÉATION :

- › du réseau des clubs-conseils en agroenvironnement (1993);
- › d'Aliments du Québec (1996);
- › de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) (1998);
- › d'Agri-Traçabilité Québec (2001);
- › de la Coalition pour la souveraineté alimentaire (2008);
- › de la Table de développement de la production biologique (2014);
- › du Pôle d'expertise en services-conseils agricoles (2017).

QUELQUES-UNS DES GAINS HISTORIQUES OBTENUS PAR L'UNION :

- › Crédit agricole provincial (1931);
- › Loi sur la mise en marché des produits agricoles et début des plans conjoints (1956);
- › Programme d'assurance récolte (1960);
- › Loi canadienne encadrant les offices nationaux de mise en marché (1971);
- › Loi sur les producteurs agricoles (1972);
- › Programme d'assurance-stabilisation des revenus agricoles (1977);
- › Loi sur la protection du territoire agricole (1978);
- › Création de Solidarité rurale du Québec (1991);
- › Fondation d'UPA Développement international (UPADI) (1993);
- › Loi sur La Financière agricole du Québec (2000);
- › Programme Agri-Québec et Agri-Québec Plus (2010) avec bonifications pour les entreprises de petite taille, et la transition vers le biologique (2016);
- › Création du fonds d'investissement pour la relève agricole (2010);
- › Bonification de la Loi sur l'acquisition des terres par les non-résidents (2013). ✕



IL EST TEMPS D'ÉLIMINER LES MYTHES QUI ONT LA VIE DURE!

LES PRODUCTEURS SONT-ILS OBLIGÉS D'ÊTRE MEMBRES DE L'UPA?

Il n'y a aucune obligation légale d'être membre de l'Union. L'adhésion a toujours été et demeure volontaire. La Loi sur les producteurs agricoles précise cependant qu'une seule organisation syndicale est accréditée pour représenter les producteurs québécois et percevoir une cotisation obligatoire.

POURQUOI EXIGER UNE COTISATION OBLIGATOIRE?

Comme c'est le cas de tous les régimes syndicaux au Québec, le financement des activités de l'association accréditée est assuré par une cotisation obligatoire, car tous les agriculteurs bénéficient de ses actions (formule Rand).

Depuis de nombreuses années, l'adhésion volontaire des producteurs à l'UPA se maintient autour de 95 %.

POURQUOI LIER LE PCTFA AU PAIEMENT DE LA COTISATION SYNDICALE?

Le gouvernement prend en charge la perception à la source de la cotisation des médecins et des travailleurs à son emploi. Les producteurs d'émissions de télévision et de radio perçoivent à la source les cotisations de l'Union des artistes (UDA). En agriculture, il n'est pas toujours possible de percevoir les cotisations syndicales à la source, d'où le lien établi entre le Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) et le paiement de la cotisation à l'association accréditée.



EST-CE QUE L'UPA REPRÉSENTE SEULEMENT LES GROSSES ENTREPRISES?

Le modèle agricole québécois est constitué de fermes familiales et 42 % d'entre elles ont des revenus bruts de 50 000 \$ ou moins. Ces entreprises de petite taille sont très diversifiées et œuvrent autant dans les secteurs traditionnels (bovins, agneaux, grains, acériculture, serriculture) que dans les secteurs émergents (biologiques, grands gibiers, petits fruits, etc.). Seules, elles ne pourraient avoir accès à tous les services développés par l'Union ou revendiquer des outils de gestion des risques propres à leur situation. Le Québec est la seule province à avoir dans ses outils de sécurité du revenu agricole des mesures adaptées aux entreprises dont les revenus sont de 100 000 \$ ou moins.

NOTRE RÉGIME SYNDICAL EST-IL DÉPASSÉ?

Un peu partout dans le monde, les agriculteurs peinent à obtenir un soutien adéquat et un juste prix pour leurs produits, faute de pouvoir être représentés et défendus devant des acheteurs qui traversent les frontières au gré des profits à réaliser. Les fermes familiales du Québec ont besoin d'être réunies au sein d'une seule association pour maintenir leur rapport de force et protéger le modèle agricole cher à tous les Québécois. Cette formule semble avoir fait ses preuves; nos agriculteurs réussissent à générer un meilleur revenu net et sont plus nombreux à transférer leur entreprise à la relève, et il y a plus de jeunes dans la production.

OÙ VONT LES SOMMES VERSÉES PAR LES PRODUCTEURS À LEUR ORGANISATION SYNDICALE?

Chaque année, les producteurs agricoles et forestiers québécois versent de 22 à 23 M\$ en cotisations fixes et en contributions variables en fonction du volume produit à leur organisation syndicale, l'UPA. Ces sommes représentent un peu moins de 0,3 % (3/10 de 1 %) des recettes financières agricoles de la province, lesquelles s'élèvent actuellement à près de 8 G\$ par an. Cette mise en commun des fonds syndicaux et la présence de ressources spécialisées partout sur le territoire sont possibles grâce à la formule Rand et à l'accréditation syndicale unique. Cela permet d'offrir de nombreux services (voir *Les services offerts par l'Union* en page 8), qui bénéficient à l'ensemble des agriculteurs. ✕

« Pour avoir l'organisation que l'on mérite, notre premier devoir est de se donner des leaders inspirants. Pour y arriver, il faut s'y intéresser, s'engager et influencer les meilleurs. Nous devons nous adapter, car nous sommes responsables de notre organisation. J'admire les producteurs et productrices et davantage ceux et celles qui s'engagent et qui s'investissent collectivement à l'avancement de leur cause. Ils sont généreux de leur temps; ce n'est pas banal, c'est magistral. C'est ça, l'UPA! Nous devons être fiers de cet investissement humain. »

— Jacynthe Gagnon, présidente, Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale—Côte-Nord



LES SERVICES OFFERTS PAR L'UNION DÉCLINÉS EN 10 APPLICATIONS



SERVICES AUX PRODUCTEURS

Au fil des ans, l'Union a adapté son offre de services pour mieux répondre aux besoins des producteurs. Emploi agricole, embauche de travailleurs étrangers, offres en formation, comptabilité et fiscalité, droit, mise en marché, prévention et santé et sécurité, et santé psychologique, voilà autant de services dans autant de domaines dont peuvent se prévaloir les producteurs. N'hésitez pas à y faire appel.

EMPLOI AGRICOLE

- › Coordination du réseau des centres d'emploi agricole. Douze centres d'emploi agricole répartis sur le territoire du Québec, où des milliers de personnes sont recrutées et embauchées dans des fermes;
- › Une expertise en matière de main-d'œuvre et de gestion des ressources humaines en agriculture;
- › Une ressource provinciale spécialisée en immigration pour l'embauche de travailleurs étrangers.

www.emploiagricole.com / www.agricarriere.qc.ca



« Très active et comptant 25 % des emplois agricoles de la province dans sa région, la Fédération de l'UPA de la Montérégie offre aux employeurs une expertise en recrutement et en placement de main-d'œuvre agricole locale et étrangère. Des services-conseils en gestion des ressources humaines, de la formation continue et un service de paie sont également proposés aux entreprises. De plus, tous les travailleurs étrangers de la province peuvent faire préparer leurs déclarations de revenus par notre fédération et obtenir des services en espagnol. »

— Christian St-Jacques, président, Fédération de l'UPA de la Montérégie

COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ

- › Coordination du réseau des services de comptabilité et de fiscalité de l'UPA;
- › Un réseau de 14 bureaux, répartis sur le territoire du Québec, offrant chaque année des services de comptabilité, de fiscalité, de conseils financiers et de gestion spécialisés à plus de 9 000 fermes clientes.

www.scf.upa.qc.ca

DROIT AGRICOLE

- › Un service provincial spécialisé en droit agricole, qui offre l'accès à des avocats œuvrant exclusivement dans cette sphère d'activité, pour des mandats privés (droit de l'environnement, municipal, administratif ou commercial).

PRÉVENTION, SÉCURITÉ À LA FERME ET SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

- › Coordination d'un réseau de 12 conseillers en prévention et en santé et sécurité du travail, répartis sur le territoire du Québec, pouvant accompagner les producteurs dans la prise en charge de la santé et de la sécurité au travail;
- › Coordination d'un réseau de 12 professionnels responsables du dossier de la santé psychologique et d'un répondant dans chacun des 92 syndicats locaux;
- › La Mutuelle de prévention, qui permet aux producteurs de se regrouper et de s'engager en tant qu'employeurs dans une démarche de prévention afin de rendre leur milieu de travail plus sécuritaire.

www.mutuelle.upa.qc.ca

« Dans la dernière année, notre fédération s'est beaucoup investie dans la prévention, tant en ce qui a trait à la santé psychologique de nos producteurs qu'à leur sécurité. Parmi nos initiatives, une vidéo de sensibilisation au partage harmonieux de nos routes a été produite. À ce jour, elle a été vue plus de 130 000 fois. Sans la force d'un réseau comme l'Union, des réalisations comme celle-là auraient été presque impossibles. »

— James Allen, 1^{er} vice-président, Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches



MISE EN MARCHÉ ET SOUTIEN EN ORGANISATION

- › Coordination de 12 ressources régionales en mise en marché;
- › Soutien aux groupes en organisation, principalement à ceux de plus petite taille; développement de la commercialisation ou autres types d'accompagnement.

« Lors de la crise du verglas en 1998, deux municipalités voulaient louer mes génératrices. J'ai appelé à l'UPA pour savoir s'il existait un contrat type pour me guider en la matière. Il est essentiel que vous, producteurs et productrices, développiez le réflexe d'utiliser les services offerts par votre fédération régionale. Qui plus est, si le service que vous recherchez n'est pas offert, nous pouvons vous diriger vers les bonnes ressources. »

— François Bourassa, producteur laitier et acéricole de Valcourt et président de la Fédération de l'UPA-Estrie.





ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION

Lorsque vient le temps de sensibiliser et d'informer l'ensemble de son réseau sur des enjeux touchant le secteur agricole, l'Union initie des projets et, s'il y a lieu, travaille en partenariat.

- › Des centaines de sentinelles formées pour intervenir en santé psychologique;
- › Des milliers de jeunes conviés à des camps Sécurijours et à des ateliers de sécurité à la ferme à l'intention des agriculteurs;
- › Une campagne de sensibilisation sur l'aménagement des bandes riveraines pour mieux protéger nos cours d'eau (Opération bandes riveraines).

www.bandesriveraines.quebec

- › Un plan d'action provincial en phytoprotection pour réduire l'utilisation des pesticides;
- › Une campagne de récupération des contenants de pesticides vides et des pesticides périmés.

www.agrirecup.ca



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La protection du territoire agricole constitue un enjeu stratégique, qui permet d'assurer la pérennité et le développement de notre agriculture. Au fil des ans, l'Union a su acquérir une expertise de pointe en la matière, qu'elle sait mettre au service de ses producteurs.

- › Coordination d'un réseau de 15 ressources régionales spécialisées en aménagement du territoire;
- › Analyse de 2 000 demandes par an à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec;
- › Veille active pour la protection des terres et des activités agricoles;
- › Négociation d'ententes-cadres pour compenser le passage des infrastructures de transport d'énergie (Hydro-Québec, Ultramar et d'autres qui sont en cours).



FORMATION AGRICOLE ET INFORMATION

Qu'on parle de formation ou d'information, l'UPA a toujours mis un point d'honneur à offrir aux producteurs des outils leur permettant d'évoluer, d'être informés et de faire des choix éclairés.

FORMATION

- › Coordination du réseau des 13 collectifs régionaux en formation agricole (CRFA). En 2015, près de 700 activités de formation en classe, à la ferme et en ligne ont été offertes à quelque 8 400 personnes, à travers la province;
- › Une expertise en matière de formation de la main-d'œuvre et de gestion des ressources humaines en agriculture;
- › U+, le portail de la formation agricole, une plateforme Web pour diffuser l'offre de formation en agriculture.

www.uplus.upa.qc.ca

INFORMATION

- › *La Terre de chez nous*, le journal hebdomadaire dédié à l'actualité agricole, qui est la référence depuis plus de 88 ans;
- › *L'U*, le journal de l'Union transmis gratuitement à tous les agriculteurs du Québec huit fois l'an.
- › Coordination du réseau de spécialistes en communication répartis dans les régions du Québec, qui diffusent de l'information, renseignent les producteurs et alimentent les canaux de communication de l'organisation (bulletins d'information, sites Internet, médias sociaux, relations médias).



RECHERCHES ET ANALYSES

Pour soutenir ses stratégies d'intervention, l'Union peut compter sur un solide service de recherche, qui scrute les projets de loi touchant l'agriculture et analyse l'évolution des tendances ainsi que les grands enjeux agricoles.

- › Expertise de pointe dans les domaines de l'économie, de l'agronomie, de l'environnement, des politiques, etc.;
- › Analyse de tous les projets de loi concernant le secteur agricole et évaluation d'impacts;
- › Recherches sur de grands enjeux agricoles : fiscalité, sécurité du revenu, protection des terres, énergie, main-d'œuvre, environnement, services vétérinaires, etc.



DÉFENSE DES DROITS

Lorsque des enjeux menacent l'agriculture, l'Union est toujours présente pour protéger les droits des producteurs, collectivement et même individuellement. Selon la nature des dossiers, des stratégies sont alors mises en place pour faire valoir le point de vue des producteurs et, si possible, faire changer le cours des choses.

- › Des mémoires soumis en commission parlementaire. En 2016, 10 mémoires ont été présentés;
- › Des grandes mobilisations générales (accords de commerce, gestion de l'offre, mise en marché collective, etc.);
- › Un fonds dédié à la défense des intérêts des producteurs, qui permet à notre organisation d'agir de façon complètement autonome et non partisane dans ses revendications.

« Sans l'UPA, la mine d'Oka serait ouverte depuis longtemps. Après 20 ans de mobilisation et de représentations, les producteurs ont gagné l'appui de deux municipalités et de la MRC, qui défendent avec eux la pérennité de l'agriculture et de l'agrotourisme de la région. C'est ça, la force de l'Union! »

— Richard Maheu, président, Fédération de l'UPA d'Outaouais-Laurentides



« Pour illustrer l'Union, quossa donne, je parlerai d'un fait personnel vécu dans mon entreprise en 1984, soit une poursuite pour épandage de lisier en période estivale. Le syndicat local et la fédération régionale m'ont soutenu et la défense de mon dossier a été portée par le Fonds de défense professionnelle. Nous avons eu gain de cause et aujourd'hui, ça fait jurisprudence en droit légal provincial. La facture de l'époque a été d'environ 40 000 \$. Voilà un exemple concret de quossa donne, l'UPA! »

— Daniel Habel, président de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec





REPRÉSENTATIONS

L'Union, c'est aussi 1 872 représentants, tous des agriculteurs et des agricultrices engagés au sein des différents paliers de l'organisation, qui travaillent à défendre les droits et les intérêts de la classe agricole.

Ce réseau d'administrateurs bien implantés dans toutes les MRC et les régions du Québec assurent les représentations auprès des diverses instances de la sphère publique.

- › Des rencontres annuelles avec les élus (municipalités, MRC, Assemblée nationale, colline Parlementaire);
- › Un siège aux conseils d'administration de la Fédération canadienne de l'agriculture, de La Financière agricole du Québec, de Solidarité rurale, de la Coalition sur la souveraineté alimentaire et de bien d'autres organismes du milieu.



« Nous nous appuyons sur les besoins de nos agriculteurs et agricultrices. Notre force est de faire valoir nos particularités régionales et d'obtenir des outils afin de compenser certains désavantages spécifiques à notre région. Par exemple, nous avons obtenu un programme de drainage des terres dans le contexte où moins de 20 % de nos sols sont drainés souterrainement, comparativement à une moyenne de plus de 50 % au Québec. »

— Sylvain Vachon, président,
Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue



« Plus que jamais, nous avons besoin de l'Union pour surmonter les obstacles et surtout trouver ensemble les solutions pour produire mieux. L'obtention du programme de drainage et de chaulage est en effet un bon exemple de travail collectif. Grâce à nos démarches, plusieurs producteurs pourront améliorer leur fonds de terre et leur productivité. »

— Mario Théberge, président,
Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean



« Les administrateurs du Syndicat de l'UPA de La Matanie ont rencontré 100 % de leurs producteurs et en récoltent les fruits : taux de participation à leur assemblée générale annuelle de près de 40 % avec plusieurs jeunes producteurs, présence accrue aux diverses mobilisations et aucun poste vacant à leur conseil d'administration. Voilà des résultats qui parlent d'eux-mêmes. L'action syndicale apporte du sang neuf et nous permet de nous renouveler et de rester connectés à nos gens. Ne l'oublions pas! »

— Gilbert Marquis, président,
Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent



CONCERTATION AVEC LE MILIEU

Le réseau de l'Union œuvre de façon régulière en concertation avec les organismes du milieu. Ce travail de partenariat se traduit par de nombreuses réalisations, qui ont pour but de valoriser l'agriculture et les producteurs qui la pratiquent, mais aussi de favoriser le développement régional sous toutes ses formes.

- › Plus de 60 plans de développement de la zone agricole (PDZA) élaborés par les MRC et le milieu agricole. La mise en œuvre d'une vingtaine d'entre eux est déjà amorcée;
- › Au-delà de 10 circuits agrotouristiques;
- › Une participation aux 14 tables régionales de développement (économie, emploi, tourisme, agroalimentaire), aux conseils consultatifs agricoles et aux réseaux Agriconseils, aux organismes de gestion par bassin versant et aux conseils régionaux de l'environnement (CRE);
- › Une place à la Commission des partenaires du marché du travail.



DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

L'Union est aussi active en matière de coopération internationale avec UPA Développement international (UPA DI), une organisation à but non lucratif qu'elle a fondée il y a maintenant 25 ans. UPA DI établit des partenariats avec des organisations paysannes d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie afin de renforcer leur capacité à agir collectivement pour le développement de l'agriculture et le mieux-être des familles paysannes.

- › Appui à près de 50 organisations paysannes dans 14 pays en développement;
- › Entente avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le cadre de l'année internationale de l'agriculture familiale;
- › Membre d'Agricord, un regroupement international d'une dizaine d'organisations de coopération d'Europe, d'Asie, du Sénégal et du Canada.



VALORISATION

Les activités de valorisation de la profession demeurent un champ d'intervention incontournable pour l'Union. Mieux faire connaître l'agriculture d'aujourd'hui aux citoyens et aux jeunes du Québec, maintenir un dialogue avec les consommateurs, faire reconnaître l'agriculture comme un secteur d'activité économique de premier plan pour la société, voilà autant d'objectifs pour lesquels l'organisation déploie chaque année de nombreux efforts.

- › 100 fermes hôtes à la Journée portes ouvertes sur les fermes du Québec, qui accueillent depuis 15 ans au-delà de 140 000 visiteurs annuellement;
- › 50 ententes de partenariat et de commandites chaque année;
- › 20 450 abonnés sur Facebook et 6 265 sur Twitter;
- › 6 000 abonnés à l'infolettre grand public de l'Union;
- › Une série Web de 12 émissions par an au www.vosagriculteurs.tv;
- › Des visites dans les écoles effectuées par un réseau de producteurs ambassadeurs. ✕

NOUVELLE CAMPAGNE PROMOTIONNELLE DE L'UNION : ON FAIT TOUS PARTIE DE LA RECETTE

À partir du 15 mai, la nouvelle campagne d'affichage de l'Union, qui vise à valoriser notre agriculture et la profession agricole, sera mise en place. Cette campagne, qui prend la forme de panneaux aux abords des routes, fait suite à la publicité télévisuelle de l'Union Pouvoir nourrir, pouvoir grandir, diffusée sur les ondes de Radio-Canada en mars et en avril. Elle se déclinera ensuite sous différentes formes tout au long de l'année, dont de l'affichage dans les fermes dès le mois de juin.

Sous le thème « On fait tous partie de la recette », la campagne a pour but de rappeler aux consommateurs l'importance de l'agriculture et des producteurs d'ici. Pour la majorité des Québécois, le travail et le quotidien des agriculteurs peuvent être abstraits. La campagne démontre que ce qui unit les producteurs et les consommateurs s'articule autour du concret, soit les produits achetés, cuisinés, puis servis dans l'assiette. Elle met de l'avant la fierté des producteurs d'offrir aux consommateurs des produits de qualité, dignes de chez nous. Le fruit du travail de l'agriculteur se retrouve dans les cuisines, les recettes et les repas du quotidien, mais également dans quelque chose d'encore plus grand : le succès économique du Québec. ✕

*Êtes-vous fier de faire partie de la recette?
Restez à l'affût, car différents outils de
communication seront mis à votre disposition au
cours des prochaines semaines afin de vous
permettre d'afficher vos couleurs
et d'appuyer le mouvement.*



LE PORTAIL DE LA
FORMATION
AGRICOLE



SE FORMER
EN SAVOIR PLUS

FORMATIONS
EN LIGNE

FORMATIONS
EN RÉGION

OUTILS DE
RÉFÉRENCE

WEBINAIRES
EN DIRECT

uplus.upa.qc.ca



Une initiative de :

UPA
POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles

ÉTONNAMMENT ABORDABLE

ÉCONOMISEZ JUSQU'À

2 500\$

SUR LES ÉQUIPEMENTS CAT



OFFRE EXCLUSIVE AUX AGRICULTEURS DU QUÉBEC*

*Certaines conditions s'appliquent.

PROGRAMME
AVANTAGES

 POUVOIR NOURIR
POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles

Demandez-nous pour une démo chez vous!
1 866 462-0526 | hewittpress.ca/upa

Hewitt
EXPRESS



189317

LA CHRONIQUE DE SAM TURLUPINE

UN PRÉSIDENT, ÇA TRUMP(E), ÇA TRUMP(E)...

Je ne sais pas pour vous, mais ces derniers temps, j'ai cette comptine de mon enfance qui me trotte dans la tête et dont vous vous souvenez sans doute :

Un éléphant, ça trompe, ça trompe

Un éléphant, ça trompe énormément

En fait, je n'ai qu'à penser aux déclarations du président Trump dans le secteur du lait ou de la forêt pour que ce refrain refasse naturellement surface. Il faut dire qu'il ne s'est pas gêné pour beurrer épais, notre présidentiel voisin.

Mais ce qui me choque encore plus, c'est le tapage médiatique qui suit chacune de ces déclarations. Lorsque Donald Trump a pointé du doigt nos systèmes de gestion de l'offre, tous nos habituels détracteurs de ce côté-ci de la frontière en ont profité pour nous resservir leurs vieilles rengaines : on a eu droit aux chroniques de tous ces grands penseurs, de Dubuc à Charlebois en passant par l'Institut économique de Montréal.

Pourtant, tout ce beau monde s'entend pour dire que le nouveau locataire de la Maison-Blanche ne fait que dire ce que ses électeurs ont le goût d'entendre, souvent sans savoir de quoi il parle. En faisant cela, le politicien Trump prend la voie de la facilité et il n'est vraiment pas le seul.

Comme le dit la comptine : *La peinture à l'huile, c'est bien difficile, mais c'est bien plus beau que la peinture à l'eau*. Décidément, M. Trump vient de donner un sens à cette chanson qui n'en avait jamais vraiment eu à mes yeux!

JE ME MÉFIE DES SAUVEURS

Je me méfie surtout des sauveurs financiers avec de très gros moyens capables de t'avalier tout rond! L'entreprise PANGEA, qui achète des terres agricoles à coup de millions un peu partout au Québec, sera maintenant appuyée financièrement par la Caisse de dépôt et le Fonds de solidarité FTQ. À écouter Charles Sirois, son propriétaire, tous ces millions investis, c'est pour sauver l'agriculture du Québec. Il semble bien que les gestionnaires de fonds publics aient mordu à l'hameçon! La question à 100 millions de dollars : qu'arrivera-t-il quand « M. PANGEA » décidera de quitter le navire, de reprendre ses billes pour vivre sa retraite paisible? En d'autres mots, qui pourra racheter les terres de PANGEA?

J'ai récemment appris que la PANGÉE, en latin *PANGEA*, signifie littéralement « toutes les terres ». Le concept de Pangée serait apparu pour la première fois en 1912 pour décrire un supercontinent existant il y a des millions (on reste concept!) d'années et rassemblant la quasi-totalité des terres émergées.

Décidément, y en a qui voient gros!

LA GRENOUILLE ET LE BŒUF

Parlant de ceux qui voient gros, en plus du tapage médiatique autour des déclarations de Trump, il y a les opportunistes qui en profitent pour faire parler d'eux et, ce faisant, se retrouvent à la une des magazines. Vous connaissez la fable de la grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf : elle s'enfla si bien qu'elle creva! J'ai tout de suite eu cette image en voyant notre ami Bernier faire du pouce sur les déclarations du président des États-Unis au sujet de la gestion de l'offre.

COUP DE CŒUR DU MOIS

Mon psy m'a recommandé d'écrire au moins un coup de cœur par mois, car il trouve que je suis trop souvent négatif. Le voici : j'ai eu le temps de revoir des vieux films de James Bond avec ma blonde parce qu'il pleut tout le temps, tab...! Ça m'a empêché de ronger mon frein!



LE TRAIT D'UNION

L'UNION DÉNONCE L'INJECTION DE FONDS PUBLICS DANS LES ACTIVITÉS DE PANGEA

C'est avec stupéfaction que nous apprenons le mois dernier la participation financière de la Caisse de dépôt et placement du Québec et du Fonds de solidarité FTQ aux activités de PANGEA. Il est en effet difficile de concevoir qu'on utilise des deniers publics pour soutenir une entreprise privée, qui fait de l'achat massif de terres et que les producteurs agricoles ne peuvent concurrencer. Ces dernières années, l'UPA a exprimé à maintes reprises ses réticences relativement au modèle d'affaires proposé par PANGEA. Même si ce modèle peut convenir à certains, il n'en demeure pas moins que la participation des producteurs est limitée aux opérations (au mieux 51 %), et non au foncier (0 %). PANGEA a le beau jeu dans cette histoire : 100 % de rentabilité sur les terres, mais seulement la moitié des risques associés aux activités.

Réunis en conférence de presse, le 3 mai dernier, l'UPA, la Fédération de la relève agricole du Québec, la Fondation David Suzuki (Québec), l'Institut de recherche en économie contemporaine, Nature Québec et l'organisme Vivre en ville ont dénoncé très fortement cette injection de deniers publics dans un modèle qui favorise l'émergence d'une agriculture de locataire et qui menace l'entrepreneuriat! ✕

« Il ne faudrait que 560 investisseurs comme PANGEA pour remplacer les 28 000 fermes du Québec. »

À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS AMÉRICAINS

Le président général de l'Union, Marcel Groleau, a récemment participé, avec d'autres représentants de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA), à une série de rencontres avec des producteurs de l'American Farm Bureau du Kansas, de l'Iowa, de la Californie et du Wisconsin. Cette tournée s'est déroulée pendant une semaine on ne peut plus mouvementée. À l'instar des médias canadiens, la presse américaine a certes accordé une grande importance aux déclarations du président Trump au sujet de l'industrie laitière, mais aussi, et surtout, aux impacts d'un possible retrait des États-Unis de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Bien que les enjeux agricoles soient fort différents d'un État à l'autre, il reste que les exportations américaines vers le Mexique et le Canada sont très importantes pour nos homologues de l'autre côté de la frontière et que pour eux, la prudence sera de mise dans les futures négociations. Un dossier à suivre. ✕

UNE FORCE POUR PROSPÉRER : R & D ET PROMOTION

Les Producteurs en serre du Québec veulent se donner des outils pour soutenir la recherche et le développement (R & D) ainsi que la promotion générique dans les secteurs des légumes, des fruits et des végétaux d'ornement produits sous serre. Pour ce faire, on envisage de créer deux chambres de coordination et de développement (CCD), dont les activités seraient établies en fonction des priorités et des besoins des secteurs concernés. Un vote indicatif quant à l'avenir du projet sera tenu en septembre 2017 afin de vérifier l'adhésion des producteurs à cette démarche et d'obtenir possiblement l'approbation du projet de la part de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. ✕

Une force pour prospérer:
R&D et promotion

RAPPORT GODBOUT SUR LA RÉFORME DU PCTFA : L'UNION AVAIT VU JUSTE

En mars dernier, le rapport du fiscaliste Luc Godbout portant sur les impacts de la réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) a été rendu public. Ce qu'il faut retenir de ce rapport de quelque 150 pages, c'est d'abord que 82,7 % des entreprises déjà admissibles au PCTFA auraient vu leur aide diminuer avec la réforme, tandis que 17,3 % d'entre elles auraient vu leur aide augmenter. Cette conclusion va dans le même sens que les évaluations de l'Union. « Ce grand nombre de perdants doit être mis en relation avec les gains obtenus en simplifiant le programme, des gains dont le gouvernement était le seul à bénéficier », peut-on lire dans le rapport. Le fiscaliste propose diverses pistes à explorer pour simplifier le programme et en réduire les coûts d'administration. L'Union s'est montrée ouverte à en discuter et réclame toujours la mise en place d'un comité de travail réunissant les intervenants concernés pour trouver des solutions durables dans ce dossier. ✕

SONDAGE SUR LA PHYTOPROTECTION : À VOS ORDINATEURS!

L'UPA vient de lancer un sondage auprès des agriculteurs afin de documenter les pratiques utilisées en protection des cultures : services-conseils, tenue de registres phytosanitaires, méthodes de remplacement des pesticides, etc. Les résultats de cette enquête permettront de mieux orienter les interventions issues du plan d'action en phytoprotection de l'Union 2017-2019. Seulement 15 minutes sont requises pour remplir ce sondage électronique, qui sera en ligne jusqu'au 26 mai 2017. Les informations fournies seront traitées de manière confidentielle. Participez-y dès maintenant au <http://bit.ly/sondagephyto2017>. Merci à l'avance! ✕



TROIS ORGANISATIONS UNISSENT LEURS FORCES POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES-CONSEILS

Le mois dernier, plus de 150 producteurs, administrateurs de groupes locaux affiliés aux Groupes conseils agricoles du Québec (GCAQ), au Groupe Uniconseils et au Regroupement des CRÉA du Québec (RCQ) ont décidé d'unir les forces de leur organisation en créant le **Pôle d'expertise en services-conseils agricoles**. On se souviendra qu'en 2015, lors du Congrès de l'Union, les délégués avaient formulé le souhait d'une plus grande concertation des différents organismes provinciaux offrant des services-conseils en formule de groupes. L'objectif : favoriser un rapprochement entre eux et optimiser leurs représentations politiques. Depuis février 2016, plusieurs consultations ont eu lieu et des scénarios ont été analysés pour conclure que l'unification était pertinente et avantageuse. Le nouvel organisme provincial unique aura pour mission de regrouper, de représenter, de coordonner et d'appuyer les organisations de services-conseils non liés en agriculture sur l'ensemble du territoire québécois. Une vidéo a été produite pour expliquer la démarche : <http://bit.ly/services-conseils>. ✕



1^{er} WEBINAIRE PAR OU POUR LES PRODUCTEURS

Le premier webinaire « par et pour » les agriculteurs, une nouvelle façon d'apprendre qui mise sur l'approche pratique et l'expertise des agriculteurs, a eu lieu en mars dernier, via la plateforme U+. Pour l'occasion, trois d'entre eux sont venus parler des moyens utilisés pour optimiser la gestion de leur entreprise :

- ▶ **Louise St-Arnaud**, des Serres Frank Zyromski, a partagé avec les personnes présentes son expérience en matière de ressources humaines. Selon elle, les relations doivent être profitables pour tous. Les employés doivent connaître la mission et les valeurs de l'entreprise et y adhérer;
- ▶ **Jacques Cloutier**, de la Ferme Amico (œufs de consommation), a expliqué comment il a pu réaliser des projets d'expansion depuis qu'il a pris la relève de l'exploitation;
- ▶ Son père, **Ghislain Cloutier**, a pour sa part expliqué l'importance de bien planifier le transfert de l'entreprise et les facteurs clés qui en assurent la réussite : le côté humain, l'accompagnement par des ressources externes, la communication, etc.

Vous pouvez visionner ce webinaire sur la plateforme U+ au www.uplus.upa.qc.ca.

Un prochain webinaire de formation se tiendra le 14 juin prochain, de 11h30 à 13h30. Celui-ci s'adresse aux producteurs de lait et portera sur les volets bien-être animal et traçabilité du programme proAction. Plus de détails sur le site Extranet des Producteurs de lait du Québec et sur le portail U+. ✕

DEVENEZ MEMBRE DES AMIS DE LA FORÊT PRIVÉE

La Fédération des producteurs forestiers du Québec a lancé une campagne afin de susciter l'adhésion des gens aux Amis de la forêt privée. En plus de faire connaître leur appui au développement de la forêt privée québécoise, les adhérents recevront un abonnement à la revue *Forêts de chez nous* et un exemplaire du guide terrain *Saines pratiques d'intervention en forêt privée*. Ils auront également droit à des rabais sur l'abonnement au journal *La Terre de chez nous* et sur la publication de petites annonces. Pour s'inscrire : <http://bit.ly/foret-privée>. ✕



Vidéo réalisée avec le soutien de Financement agricole Canada.

La saison 2017 est lancée pour la série Web *vosagriculteurs.tv* de l'Union. Les capsules vidéo, tournées dans différentes régions du Québec, permettent aux consommateurs de découvrir les dessous de la profession de producteur et certains aspects moins connus de l'agriculture québécoise. Chaque mois, faites la connaissance d'une nouvelle famille vedette. Ce mois-ci, venez à la rencontre des Campeau, spécialisés en production laitière, à Brownsburg-Chatham, dans les basses Laurentides, où la question entourant le bien-être animal sera abordée avec éloquence. ✕

COUP DE CHAPEAU

CONCOURS MA FERME, MON MONDE EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

AGRlcarrières a dévoilé, en avril, les noms des lauréats nationaux du concours *Ma ferme, mon monde*, qui souligne les bonnes pratiques des agriculteurs et des agricultrices en gestion des ressources humaines. La Clef des champs, une entreprise spécialisée en herboristerie et située à Val-David, dans les Laurentides, a obtenu le grand prix. Sa fondatrice, Marie Provost, offre entre autres à ses salariés des conditions de travail qui misent sur l'équilibre entre le travail et la famille. La ferme bovine Entreprise Malisson, de Sainte-Julienne dans Lanaudière, qui facilite la vie de ses employés en mettant l'accent sur la formation, a pour sa part obtenu la mention spéciale du jury. Visionnez les vidéos présentant ces deux entreprises :

<https://bit.ly/clefdeschamps>

<https://bit.ly/entreprise-malisson> ✕



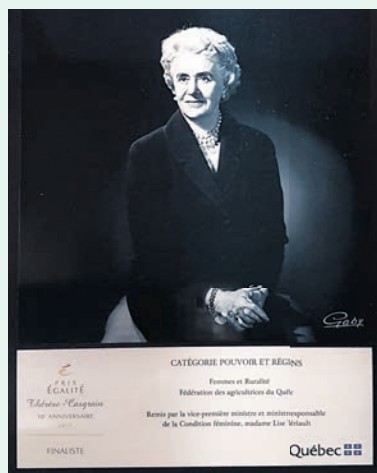
Marie Provost, fondatrice de La Clef des champs.



Martine Brisson et Olivier Malo de la ferme bovine Entreprise Malisson.

LA FÉDÉRATION DES AGRICULTRICES, FINALISTE AUX PRIX ÉGALITÉ THÉRÈSE-CASGRAIN

Au début d'avril, la Fédération des agricultrices du Québec était au nombre des organismes honorés lors de la remise des *Prix Égalité Thérèse-Casgrain 2017*. À titre de finaliste dans la catégorie Pouvoir et régions pour sa consultation Femmes et Ruralité, la Fédération a reçu une plaque commémorative à l'effigie de Mme Casgrain. Rappelons que le projet Femmes et ruralité a donné lieu à la réalisation d'une étude sur le travail invisible des femmes en milieu agricole et a permis de dresser un portrait précis des productrices agricoles et des conjointes d'agriculteurs. ✕



La Fédération a reçu une plaque commémorative à l'effigie de Mme Casgrain.

ORIGINE DU PRIX

Chaque année depuis 2007, le gouvernement du Québec récompense des projets que des organismes privés, communautaires, publics ou parapublics ont menés pour favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes au Québec. Première femme de toute l'histoire québécoise et canadienne à avoir dirigé un parti politique, Thérèse Casgrain a joué un rôle majeur dans la campagne pour le droit de vote des femmes au Québec, accordé en 1940 par le gouvernement d'Adélard Godbout.

COUP DE CHAPEAU À PIERRE LAMPRON, L'AVENTURIER DU KILIMANDJARO

Le 2^e vice-président des Producteurs de lait du Québec, Pierre Lampron, a récemment réalisé un exploit en escaladant le fameux Kilimandjaro. En sept jours, le producteur de Saint-Boniface en Mauricie a atteint le sommet, à 5 895 mètres d'altitude. Cette ascension réalisée dans le cadre d'un partenariat entre Les Producteurs de lait du Canada et la Fondation Tim Horton pour les enfants a permis d'amasser 14 000 \$ qui seront alloués à l'accompagnement d'enfants défavorisés vers la réussite scolaire. « À cause de l'altitude, il faut apprivoiser la montagne à petits pas et accepter de sortir de sa zone de confort. Mais l'entraide, le fait de travailler en équipe et d'avoir un même objectif aide à tenir le coup pour atteindre le sommet. C'est vraiment une expérience de groupe qui me conforte dans mes valeurs collectives », nous a raconté M. Lampron. ✕



Pierre Lampron, l'aventurier du Kilimandjaro.

DES VOLONTAIRES D'UPA DI EN HAÏTI TÉMOIGNENT

Sept des dix volontaires ayant participé à la corvée qu'UPA DI organisait à Labrousse, en Haïti, en décembre dernier, ont témoigné de leur expérience dans le cadre d'un midi-conférence qui a eu lieu le 8 mars à la Maison de l'UPA. L'équipe de bénévoles dit avoir beaucoup appris des rencontres faites dans ce village de montagne situé près de la ville de Mirogoâne, au sud-ouest de Port-au-Prince. « Les conditions y sont bien différentes des nôtres, que ce soit pour la construction, les outils, les matériaux et même l'électricité. Il a fallu s'adapter, faire preuve de savoir-faire et d'ingéniosité. » Les volontaires d'UPA DI n'ont que de bons mots pour les habitants de Labrousse, qui les ont étonnés par leur débrouillardise, leur habileté et leur soif d'apprendre. Ils s'estiment chanceux d'avoir eu la chance de vivre une expérience hors du commun au cœur de la population locale. ✕



Quelques volontaires participant à la corvée qu'UPA DI organisait à Labrousse, en Haïti, en décembre dernier.

SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

UN TRANSFERT EXEMPLAIRE À LA FERME OLOFÉE



La famille de Bernard Lepage et Bergerette Tremblay.

En février dernier, les fondateurs de la Ferme Olofée, de Saint-Félicien, Bernard Lepage et Bergerette Tremblay, ont reçu le *Prix établissement et transfert 2015-2016* remis dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de La Coop fédérée. Les deux propriétaires se sont distingués tant par leur approche humaine que par leur volonté d'assurer la croissance de leur entreprise dans le processus de transfert à trois de leurs quatre enfants. Virginie, Rose-Alice et Raphaël détiennent actuellement 60 % des parts. Ce transfert est l'aboutissement d'une démarche amorcée par le couple il y a 10 ans. Les deux lauréats ont mentionné les conditions de réussite suivantes : « Que chacun ait sa place, que les jeunes soient bien formés, talentueux, et pleins de volonté. Pour vouloir, l'entreprise doit aussi être rentable. Aujourd'hui, toutes les décisions se prennent en équipe, de manière consensuelle. » ✕

MAURICIE

SOIRÉE DES SOMMETS : QUATRE PRIX POUR LE SECTEUR AGRICOLE

C'est devant quelque 300 convives que les organisateurs de la Soirée des Sommets Desjardins ont décerné, le 1^{er} avril dernier, 17 distinctions à des personnalités et entreprises de Maskinongé. Le secteur agricole s'y est une fois de plus démarqué puisque quatre fermes étaient au nombre des lauréats :

PRIX JEUNE RELÈVE AGRICOLE : Ferme Pellerin et Morin, productions de lait et de grains biologiques à Saint-Boniface

PRIX FERME FAMILIALE : Ferme J. S. Savoie, production laitière à Saint-Justin

PRIX ENTREPRISE AGRICOLE SPÉCIALISÉE : Domaine et vignoble Beauchemin, de Yamachiche

PRIX ENTREPRISE DE TOURISME : Pépinière du Parc, de Saint-Mathieu-du-Parc ✕

LA FERME OLOFÉE EN UN CLIN D'ŒIL

1974 : À ses débuts, Olofée est d'abord une ferme laitière

1987 : Changement d'orientation : de la production laitière à la production de grandes cultures

1998 : Construction de la première usine québécoise de transformation de flocons d'avoine pour la consommation humaine

2008 : Obtention de la certification biologique Ecocert Canada pour une partie de sa production

Aujourd'hui : Premier transformateur d'avoine biologique du Québec : 2 000 acres de cultures d'avoine, de blé, de canola, d'orge, de lin et de pois

Le mot « Olofée » fait référence à un terme utilisé en navigation : tout comme un voilier, l'entreprise de Saint-Félicien possède un bon gouvernail et profite des vents favorables pour évoluer, croître et prospérer. Pour en savoir plus : <http://olofee.com/fr>

SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

FÊTES GOURMANDES : OBJECTIF 5000 JEUNES

La présidente des Fêtes gourmandes, Diane Ouellet, aussi productrice agricole de la région, faisait le point le mois dernier sur l'événement qui, pour une deuxième année, invitait les enseignants et les élèves des écoles primaires à participer à un atelier pédagogique sur l'achat des aliments produits localement. L'an passé, l'activité pilote a rejoint 500 jeunes de la MRC Lac-Saint-Jean-Est sur une possibilité de 700. Cette année, le bassin potentiel d'élèves de 5^e et 6^e années du primaire s'élargit à 5000. « Les quatre commissions scolaires du territoire (Jonquière, Rives-du-Saguenay, Lac-Saint-Jean et Pays-des-Bleuets) ont décidé d'embarquer dans le projet, mais les enseignants sont libres d'y participer. On leur fournit des outils pédagogiques qu'on améliore continuellement. » rapporte Mme Ouellet. « Les produits biologiques intéressent les jeunes qui ont aussi l'oreille de leurs parents quand il s'agit d'adopter de saines habitudes alimentaires » ajoute la présidente des Fêtes gourmandes. Le succès de cette activité à la fois amusante et instructive est le fruit de la collaboration de nombreux partenaires. Un merci sincère au Conseil régional de l'environnement et du développement durable, à la Fédération régionale de l'UPA et à son Syndicat local Lac-Saint-Jean-Est, au Regroupement des producteurs horticoles de la région, à l'UPA ainsi qu'aux enseignants qui ont permis de mener cette activité dans les écoles primaires des quatre commissions scolaires du territoire. Mentionnons aussi que Mme Ouellet fait partie du réseau des producteurs-ambassadeurs de l'Union. ✕



BAS-SAINT-LAURENT

MISSION ACCOMPLIE POUR LA MATANIE

Le syndicat local de La Matanie est le premier du Bas-Saint-Laurent à avoir terminé l'opération *À la rencontre des producteurs*. Les administrateurs du syndicat ont raison d'être fiers, car ils ont rencontré individuellement tous les producteurs de leur territoire! La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent leur adresse ses félicitations et encourage les administrateurs de tous les syndicats locaux à poursuivre leurs efforts. Au moment de mettre sous presse, 72 % des producteurs de l'ensemble du territoire du Bas-Saint-Laurent avaient été rencontrés. ✕

LANAUDIÈRE

38 ANS DE SERVICES, ÇA SE SOULIGNE!

Les agriculteurs de Lanaudière se joignent à l'équipe de permanents de leur fédération régionale pour remercier chaleureusement son directeur, Gilbert Nicole, qui, après 38 années de bons et loyaux services, a décidé d'amorcer une retraite bien méritée. M. Nicole a fait preuve d'un dévouement remarquable envers l'organisation. On ne peut que lui souhaiter la meilleure des chances et beaucoup de bonheur dans cette nouvelle étape de sa vie. ✕



Gilbert Nicole, qui, après 38 années de bons et loyaux services, a décidé d'amorcer une retraite bien méritée.

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

L'UPA DU PONTIAC REND HOMMAGE À DENIS DUBEAU

Pour ses 22 ans d'engagement au sein du Syndicat de l'UPA du Pontiac, dont une décennie à la présidence, Denis Dubeau a été honoré par ses pairs et des acteurs de sa communauté, le 8 avril, lors d'un souper spécialement organisé à cette occasion. Dévoué depuis toujours à la cause des producteurs, M. Dubeau a reçu de nombreux témoignages d'appréciation pour toutes ces années passées à leur service. Il reste d'ailleurs actif au sein du syndicat à titre de vice-président. ✕



Richard Maheu, président de la Fédération de l'UPA d'Outaouais-Laurentides, André Fortin, député du Pontiac, Denis Dubeau, président sortant du Syndicat de l'UPA du Pontiac, Philippe Lamontagne, nouveau président du Syndicat de l'UPA du Pontiac.

SPÉCIAL GALA DES AGRISTARS 2017

PRENDRE LA MESURE DU DYNAMISME SYNDICAL

C'est sous le thème « Une fédération résolument mobilisée pour ses producteurs » que s'est déroulé le 5^e gala des Agristars de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, le 4 avril, à l'Étoile Banque Nationale du Quartier Dix30 de Brossard. En présence de 300 convives, la Fédération a remis 46 prix dans 12 catégories.

« Notre gala est une belle occasion de prendre la mesure du dynamisme syndical en Montérégie et de saluer les convictions et le leadership de personnes exceptionnelles qui nous permettent d'être une fédération résolument mobilisée », a déclaré le président de la Fédération, Christian St-Jacques.

L'un des faits saillants de la soirée aura certainement été la remise du prix Coup de chapeau à Hermel Giard, de Saint-Simon, pour sa contribution exceptionnelle au développement de l'élevage laitier et de l'agriculture. Pas moins de 38 administrateurs, ayant cumulé 15, 20, 25, 30, 35, 40 voire 45 ans d'engagement au sein de l'UPA, ont également été honorés.

Les lauréats du prix Réussite entrepreneuriale sont Jacques et Alexandre Notaro, des Fermes E. Notaro et Fils, tandis que le prix Relève est allé à Philippe Beauregard, du Potager Mont-Rouge Halte gourmande. Livia et Lino Cimaglia, des Aliments Livabec, de même que Pierre Thibault de la ferme laitière PierTibo, sont quant à eux les gagnants régionaux du concours *Ma ferme, Mon monde, la bonne idée en gestion des ressources humaines*.

La Fédération adresse des remerciements spéciaux à ses commanditaires sans lesquels la soirée des Agristars n'aurait pu avoir lieu. Un merci particulier à Boom FM, partenaire Platine, à l'Exposition agricole de Saint-Hyacinthe et à Promutuel Assurance, partenaires Or, ainsi qu'aux partenaires Argent Plus, Coop Comax, Coop Unifrontières, Coop des Montérégiennes et Dindon du Québec. Les remerciements s'adressent également aux partenaires Argent de la Fédération, soit Desjardins Entreprises, Estrie Richelieu Mutuelle d'assurance agricole, Financement agricole Canada, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, MRC Haut-Richelieu, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, l'Union des producteurs agricoles ainsi que Sanimax, qui a offert le cocktail.

LES LAURÉATS DES PRIX BON COUP

Le Syndicat de l'UPA du Haut-Saint-Laurent s'est vu décerner un prix Bon coup pour avoir accru la participation des agricultrices et des jeunes de la relève au sein de son conseil d'administration. Il y a maintenant parité hommes-femmes chez ses administrateurs!

Deux autres prix Bon coup ont été décernés pour des réalisations en agroenvironnement. Dans la catégorie entreprise agricole, les lauréats sont les propriétaires du Potager Mont-Rouge, Marielle Farley et Robert Beauregard, de Rougemont. En 2016, ceux-ci ont introduit des innovations comme l'utilisation d'engrais vert, la lutte biologique de la pyrale du maïs, le respect rigoureux des bandes riveraines, l'abolition des insecticides et la protection accrue des abeilles, tout en transmettant leur passion pour le développement durable aux membres de leur équipe ainsi qu'à leurs enfants, Marjolaine et Philippe. Dans la catégorie action collective, les lauréats sont les quelque 30 producteurs de l'Association du bassin versant du ruisseau Brandy, dans la région de Granby. On a tenu à souligner tous les gestes posés par ces agriculteurs depuis deux ans afin d'améliorer la biodiversité du milieu agricole : utilisation d'engrais verts, réduction des pesticides, installation de perchoirs pour les oiseaux et modification des patrons de fauche dans les champs de foin.

UN HOMMAGE BIEN MÉRITÉ À HERMEL GIARD

Passionné, ambitieux, visionnaire et tenace, Hermel Giard a consacré sa vie à défendre son métier et, par son engagement, a contribué de façon significative au développement de l'agriculture au Québec. Tout au long de son parcours, il a relevé de nombreux défis, que ce soit à la ferme avec son épouse, Huguette Perrault, ou au sein des organisations dans lesquels il s'est investi : syndicat local de l'UPA, Holstein Québec, Société d'agriculture du comté de Bagot, Société d'agriculture de Saint-Hyacinthe, Caisse populaire et municipalité de Saint-Simon, etc. Il n'est donc pas étonnant que ce parcours soit jalonné de distinctions : médaille d'or de l'Ordre national du mérite agricole (1995), introduction au Temple de la renommée de l'agriculture (2003), titre de Famille agricole de l'année (2008) et deux titres de Maître-éleveur Holstein. Sa ferme de Saint-Simon compte un troupeau de 250 têtes pur-sang, dont 125 vaches en lactation, et 1 300 acres de terre en culture. Deux autres générations de Giard assurent désormais la relève : ses fils, Bruno et Simon, et deux de ses petits-enfants, Valérie et Samuel. ✕



Hermel Giard a reçu le prix Coup de chapeau pour sa contribution exceptionnelle au développement de l'élevage laitier et de l'agriculture.



Dans la catégorie action collective, les lauréats sont les quelque 30 producteurs de l'Association du bassin versant du ruisseau Brandy, dans la région de Granby.

www.shop.hazmasters.com

Économisez 5 % de plus sur toutes les commandes, jusqu'au 31 mai 2017 en utilisant le code promo «**UPA50FF**»



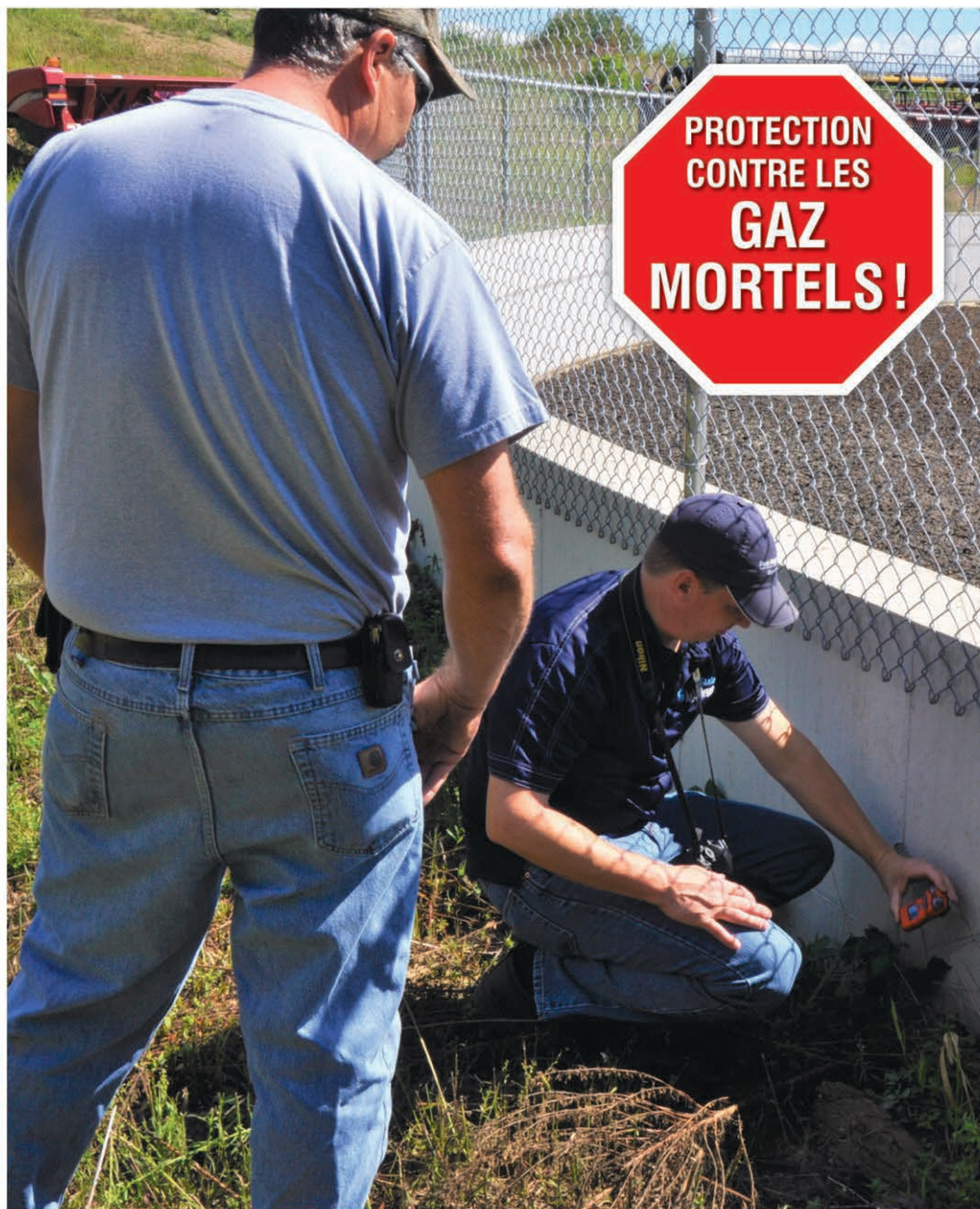
Votre centrale pratique, à guichet unique, pour tous vos besoins en matière de sécurité et de protection individuelle. Tous les membres de l'UPA bénéficient d'un rabais de 20% du prix de détail suggéré en tout temps.



HAZMASTERS®

POUR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL PLUS SÉCURITAIRE
UNE FILIALE DE WESCO DISTRIBUTION CANADA LP

**VOTRE PARTENAIRE POUR
LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL**



Les silos, les caisses à grains, les fosses à fumier et les zones de stockage servent à des fins différentes dans votre ferme.

Mais ils ont tous une chose en commun: ils peuvent poser des **dangers d'espaces clos**, où des **gaz dangereux** peuvent être présents.

Certains gaz peuvent provoquer une irritation, une inflammation, des brûlures chimiques, des difficultés respiratoires et même la mort.

Des détecteurs de gaz, étalonnés selon vos environnements uniques, vous alerteront lorsque des niveaux dangereux de gaz sont dans l'air, y compris l'ammoniac, le dioxyde de carbone, le monoxyde de carbone, le dioxyde d'azote et le sulfure d'hydrogène.

Contactez-nous pour plus d'information concernant les solutions de détection de gaz.



OFFRE DE LANCEMENT!

Économisez 5 % de plus sur toutes les commandes, jusqu'au 31 mai 2017 en utilisant le code promo «**UPA50FF**»

Pour toute question, soutien ou pour prendre rendez-vous pour une visite sur site, veuillez communiquer avec nous :

Courriel : UPAsupport@hazmasters.com
Téléphone : 844.464.4080

POUR MIEUX COMPRENDRE L'ALEC, LE NOUVEL ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CANADIEN

ISABELLE BOUFFARD, DIRECTRICE

DIRECTION RECHERCHES ET POLITIQUES AGRICOLES

Sans trop faire de bruit dans les médias, le texte du nouvel Accord de libre-échange canadien (ALEC) a été publié le 7 avril dernier. Celui-ci entrera en application le 1^{er} juillet 2017 et remplacera l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), qui était en vigueur depuis le 1^{er} juillet 1995. Comment cette entente visant à réguler le commerce entre les provinces affectera-t-elle nos secteurs agricole et agroalimentaire? Y a-t-il des éléments dont il faut se préoccuper, des règles à surveiller?

Comme l'ACI, le nouvel accord vise principalement à « réduire et éliminer, dans la mesure du possible, les obstacles à la libre circulation des personnes, des produits, des services et des investissements à l'intérieur du Canada ». Compte tenu des enjeux sur la table, l'Union a, au cours des négociations qui ont mené à son adoption, fait part au gouvernement du Québec de ses préoccupations, notamment l'importance de maintenir :

- ▶ la capacité du secteur agricole à organiser une mise en marché collective des produits à l'échelle provinciale et nationale;
 - ▶ la prérogative québécoise de fixer les normes de composition et d'étiquetage des produits alimentaires.
- Ces deux éléments sont stratégiques et essentiels au développement de notre agriculture.

DE L'ACI À L'ALEC : MODIFICATIONS TOUCHANT LES PRODUITS AGRICOLES

La structure de l'ALEC diffère substantiellement de celle de l'ACI. Alors que ce dernier adoptait une approche par secteur en identifiant ceux à libéraliser (liste positive), l'ALEC libéralise tous les secteurs de l'économie par l'entremise de règles générales, sauf lorsque des exceptions sont indiquées (liste négative).

Également, contrairement à l'ACI, l'ALEC ne contient aucun chapitre particulier sur l'agriculture. Conséquemment, les règles générales de l'accord s'appliquent au secteur agricole¹, dont l'obligation d'assurer un traitement non discriminatoire des produits et services provenant des autres provinces. Le secteur agricole doit également respecter d'autres règles plus spécifiques, comme celles touchant les obstacles techniques au commerce.

L'ALEC contient deux catégories d'exceptions présentées en annexe de l'entente :

- ▶ les exceptions générales, applicables à tous;
- ▶ les exceptions propres à chaque province, territoire ou au gouvernement fédéral.

L'ALEC prévoit une exception générale pour la mise en marché collective des produits agricoles. Les secteurs concernés sont ainsi protégés des règles relatives à l'accès au marché. Dans le même esprit, l'accord soustrait les mesures relatives à la gestion de l'offre et à d'autres éléments de mise en marché collective de l'application des règles en lien à la libre circulation des biens.

Plusieurs lois spécifiques au Québec font partie des exceptions et sont ainsi exclus de certaines obligations prévues à l'ALEC. Parmi ces lois, mentionnons la *Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents*, la *Loi sur la Société des alcools du Québec*, la *Loi sur les produits alimentaires* et la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*.

L'ALEC prévoit aussi qu'une Table de conciliation et de coopération en matière de réglementation sera chargée d'identifier et de trouver des moyens de réduire les divergences et les chevauchements réglementaires entre les provinces.

Enfin, à l'instar de l'ACI, un chapitre complet de l'ALEC décrit de manière détaillée la procédure pour régler les différends entre les gouvernements ou entre une personne et un gouvernement.

LA PRUDENCE RESTE DE MISE

De façon générale, l'Union voit d'un assez bon œil le nouvel Accord de libre-échange canadien. Il est toutefois trop tôt pour tirer de grandes conclusions. Bien que les textes semblent répondre à plusieurs de nos préoccupations, plusieurs éléments restent à surveiller (voir encadré). Comme pour toute entente, l'interprétation qui en est faite et son application concrète sur le terrain peuvent réserver des surprises. Gardons l'œil ouvert et suivons de près l'évolution de cet accord et son impact sur notre agriculture. ✕

1. Notons que la définition de produit agricole dans l'ALEC exclut le poisson, les produits du poisson et les boissons alcooliques.

QUELQUES ÉLÉMENTS À SURVEILLER

- ▶ L'ALEC est un accord hybride. Bien qu'il reprenne certains des éléments contenus dans l'ACI, sa structure et son contenu sont fortement inspirés des récentes ententes internationales (ex. : l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne). Ainsi, son interprétation sera influencée par le corpus jurisprudentiel développé par les tribunaux internationaux;
- ▶ L'ALEC prévoit la mise en place d'un groupe de travail pour accroître le commerce de boissons alcooliques à travers le pays. Ces conclusions sont attendues d'ici le 1^{er} juillet 2018;
- ▶ L'ALEC reconnaît « [...] que le droit de réglementer constitue un attribut essentiel et fondamental d'un gouvernement [...] ». Cela dit, il faudra voir dans quelle mesure l'ALEC permettra aux parties de préserver la souplesse requise pour réglementer dans le futur. On peut penser par exemple au dossier de l'étiquetage des OGM ou encore à la mise en place de politiques d'achat local.

Le texte complet de l'Accord de libre-échange canadien est disponible sur Internet à l'adresse suivante : <http://bit.ly/libre-echange-can>



LE PROJET DE LOI 122

SUR LA GOUVERNANCE DE PROXIMITÉ

SIMON MARMEN, COORDONNATEUR

ENVIRONNEMENT, AMÉNAGEMENT ET SERVICES-CONSEILS – DIRECTION RECHERCHES ET POLITIQUES AGRICOLES

En décembre dernier, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Martin Coiteux, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi 122, qui vise à reconnaître les municipalités comme des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs. Cette pièce législative comporte plus de 250 articles et pourrait apporter des modifications à 28 lois touchant le monde municipal, dont la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA). Voyons d'un peu plus près quel pourrait être l'impact de ces changements sur le secteur agricole.

CONTOURNER LA LPTAA

Certains articles du projet de loi 122 soulèvent de vives inquiétudes, car ils portent atteinte au régime de protection du territoire agricole. Le plus préoccupant est sans conteste l'article 185 qui stipule que « *le gouvernement peut prévoir, par règlement, les cas où l'utilisation de lots à une fin autre que l'agriculture est permise sans autorisation de la CPTAQ [Commission de protection du territoire agricole du Québec]* ».

Le fait que le gouvernement puisse « autoriser » certains usages non agricoles en zone verte remet en question le pouvoir dévolu à la CPTAQ.

Il s'agit d'une brèche importante dans le régime québécois de protection du territoire agricole. Les nombreux problèmes de cohabitation vécus ces dernières années par des producteurs démontrent qu'à bien des égards, notamment sur le plan juridique, l'implantation de nouveaux usages à proximité d'entreprises agricoles existantes peut menacer leur développement futur.

Dans son mémoire présenté lors de l'étude du projet de loi 122, l'Union a demandé le retrait de l'article 185, considérant que dans ce domaine, l'État doit proposer des modifications issues de discussions préalables avec les acteurs agricoles. Nos représentants ont aussi pressé les parlementaires d'agir avec une extrême prudence au cours des étapes qui suivront cette consultation, car c'est à eux qu'il incombe de préserver, pour les générations futures, la capacité du Québec de nourrir sa population.

UN PLANCHER POUR LE TAUX DE TAXATION AGRICOLE

Une autre mesure préoccupante du projet est l'article 166, qui propose de fixer un plancher au taux distinct de taxation en matière agricole. Ce qu'il faut savoir, c'est que contrairement aux cinq autres taux de taxation prévus à la Loi sur la fiscalité municipale (LFM), le taux distinct en matière agricole ne vise pas à augmenter les revenus municipaux, mais plutôt à rétablir l'équité entre les contribuables agricoles et non agricoles lorsqu'il y a transfert du fardeau fiscal vers le secteur agricole. Il n'y a donc pas lieu d'y introduire un plancher.

Ce taux distinct pourrait être très efficace pour rétablir l'équité, mais comme les municipalités n'ont pas l'obligation de l'appliquer, il n'est pas employé. Dans les faits, à peine 5 % de celles qui sont admissibles l'utilisent (18 sur 469 en 2016). L'Union demande depuis plusieurs années :

- ▶ de rendre obligatoire le taux distinct en matière agricole dans les municipalités où un déplacement du fardeau fiscal vers le secteur agricole est constaté;
- ▶ que soit mis en place un comité de travail pour établir rapidement des solutions durables aux problématiques affectant le régime de fiscalité foncière agricole.

AUTRES ENJEUX

Lors de ses représentations, l'Union a également souligné l'importance de certains enjeux non réglés, comme la protection des activités agricoles, ou encore des besoins toujours sans réponse, tel que le transfert du pouvoir d'établir des réglementations sur la protection du couvert forestier aux MRC plutôt qu'aux municipalités locales.

L'Union souscrit aux postulats sur lesquels s'appuie le projet de loi sur la gouvernance de proximité et reconnaît le rôle essentiel des municipalités : offrir à leur population des services leur assurant un milieu de vie de qualité, sain et sécuritaire.

Cependant, d'ici à ce que ce projet soit adopté par l'Assemblée nationale, possiblement en juin, l'Union poursuivra ses représentations et veillera au grain afin de s'assurer que les intérêts des producteurs sont défendus et que le régime de protection du territoire et des activités agricoles soit maintenu.

On peut consulter le mémoire présentant les positions de l'Union concernant ce projet de loi à l'adresse suivante : <http://bit.ly/loi-122>. ✕

Projet de loi 122 : trois propositions préoccupantes

- | | |
|------------|--|
| 182 | Retrait de l'obligation de faire concorder les règlements d'urbanisme avec demande à portée collective (implantation de nouvelles résidences) approuvée par la CPTAQ. |
| 183 | Recherche de sites alternatifs en zone blanche imposée uniquement aux agglomérations et aux régions métropolitaines de recensement (RMR). |
| 185 | Autorisation d'un usage non agricole en zone verte par règlement du gouvernement plutôt que suivant celle de la CPTAQ |

À VOTRE SERVICE!

SUR VOTRE FERME, CONTRÔLEZ LES ÉNERGIES

MARIE MÉNARD, COORDONNATRICE
SERVICE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'entretien, le déblocage et la réparation d'équipements sont des activités courantes à la ferme. Pourtant, chaque année, des personnes se blessent ou meurent en effectuant ces travaux. Un contrôle inadéquat des énergies au moment d'accéder à des zones dangereuses, soit celles comportant des pièces en mouvement ou pouvant se mettre en mouvement, en est souvent la cause.

Voilà pourquoi les activités de santé et de sécurité au travail (SST) de l'Union en 2017 porteront sur le contrôle des énergies à la ferme. Ainsi, tout au long de l'année, des ateliers organisés par les fédérations régionales de l'UPA se tiendront pour rappeler aux producteurs l'importance de mettre en place des moyens pour garantir la maîtrise des énergies, et par le fait même, la sécurité des personnes.

DES MESURES SIMPLES QUI SAUVENT DES VIES!

Contrôler les énergies, c'est s'assurer que les machines ou équipements ne peuvent être remis en marche et qu'aucune de leurs pièces ne peut être mise en mouvement tant qu'une personne se trouve en zone dangereuse.

Les procédures à suivre pour chaque machine doivent être facilement accessibles, connues et comprises de tous les travailleurs afin de garantir que les mesures de sécurité seront appliquées lors d'interventions sur les machines et équipements. Pour chaque machine ou équipement, il faut notamment :

- ▶ définir les sources d'énergie qui les alimentent et leurs dispositifs de commande et d'interruption;
- ▶ établir la liste des travaux d'entretien, d'ajustement, de déblocage et de réparation qu'on doit y faire ainsi que les zones potentiellement dangereuses pour la personne qui les effectue;
- ▶ déterminer les meilleures façons de couper l'alimentation en énergie et de purger l'énergie résiduelle;
- ▶ établir et valider une procédure pour :
 - arrêter la machine de façon sécuritaire,
 - éviter tout démarrage accidentel incluant les tests de vérification;
- ▶ prévoir les modalités de retour aux conditions sécuritaires avant la remise en service.

Consultez les manuels des fabricants; ils comportent généralement beaucoup d'informations de sécurité. N'hésitez pas à questionner vos pratiques de travail afin de vous assurer qu'elles sont optimales sur le plan de la sécurité au travail.

DES RESSOURCES ET DES SERVICES POUR VOUS AIDER

Pour en apprendre plus, vous pouvez participer aux ateliers régionaux organisés par les fédérations régionales. Cela vous aidera à définir les sources d'énergie de vos machines et équipements et vous guidera dans l'élaboration de vos procédures sécuritaires de travail. Pour plus d'information, communiquez avec votre bureau régional et consultez la documentation produite en partenariat avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) au www.cnesst.gouv.qc.ca/agriculture. ✕



Chaque année, un trop grand nombre de personnes se blessent ou meurent sur les fermes en exécutant des travaux d'entretien, d'ajustement, de déblocage ou de réparation d'équipements agricoles. Avant d'entreprendre ces travaux :

- Identifiez les énergies présentes dans les zones dangereuses de ces équipements;
- Élaborez des procédures (de cadenassage, par exemple) pour les contrôler efficacement.

Pour en apprendre plus sur la prévention en milieu agricole, participez aux ateliers organisés par vos fédérations régionales de l'UPA.



Commission des normes, de l'équité,
de la santé et de la sécurité du travail
cnesst.gouv.qc.ca/agriculture



LES DANGERS SONT NOMBREUX ET BIEN RÉELS

- ▶ Un jeune travailleur agricole a perdu une main alors qu'il lubrifiait les chaînes et les engrenages en mouvement d'une presse à balles rondes attelée au tracteur.
- ▶ Un exploitant agricole a été happé mortellement à la suite du démarrage imprévu de la vis de mélange alors qu'il nettoyait les parois à l'intérieur d'un mélangeur RTM attelé au tracteur.
- ▶ Un travailleur agricole a eu l'avant-bras sectionné lorsque le bouton de mise en marche du panneau électrique a été actionné par erreur, causant ainsi le démarrage imprévu du convoyeur à vis sur lequel il effectuait une réparation.
- ▶ Un exploitant agricole a été écrasé mortellement par la chute du chargeur frontal du tracteur sur lequel il effectuait la réparation des boyaux hydrauliques.

ENTRE NOUS



EMBARQUE! UNE DÉMARCHE POUR DÉVELOPPER L'ENGAGEMENT

NOUVEAU PROGRAMME DE MENTORAT

RAYMONDE PLAMONDON, PRÉSIDENTE
FÉDÉRATION DES AGRICULTRICES DU QUÉBEC

Le projet Femmes et ruralité¹, réalisé en 2016 par la Fédération des agricultrices du Québec, révélait que 65 % des Québécoises évoluant en agriculture ne se sentaient pas bien outillées pour occuper des fonctions d'élues au sein de l'Union.

Devant ce constat, la Fédération, avec l'appui de l'UPA, a décidé de mettre sur pied un programme de mentorat adapté aux réalités vécues par ces femmes afin d'accompagner celles qui souhaitent développer ou bonifier leurs compétences d'administratrices. Ce projet bénéficie d'une subvention du Secrétariat à la condition féminine obtenue dans le cadre du programme À égalité pour décider.

QU'EST-CE QUE LE MENTORAT?

Pour les administratrices de l'Union, participer au programme de mentorat c'est permettre à une future élue ou à une élue confirmée de recevoir le soutien d'une personne plus expérimentée : celui du mentor ou de la mentore. Un administrateur ou une administratrice qui a de l'ancienneté s'engage auprès d'une mentorée à lui faire bénéficier de son expérience et de ses connaissances.

Le rôle de mentor n'est pas de fournir des conseils sur des dossiers spécifiques, mais plutôt d'enrichir par son expérience le coffre à outils de la mentorée et de l'aider à agir avec plus d'assurance dans ses fonctions actuelles ou futures. Ce rôle varie selon les besoins spécifiques de chaque mentorée, raison pour laquelle les tandems seront formés par un comité.

PROCESSUS DE JUMELAGE ET INVESTISSEMENT

Les personnes intéressées doivent remplir un court questionnaire pour faire part de leur intérêt à être mentor ou mentorée. Une fois les informations reçues, le comité chargé du projet formera les tandems selon les besoins formulés par les mentorées et les compétences des mentors.

Le temps investi de part et d'autre peut varier selon les besoins des mentorées, allant de quelques heures seulement, pour des besoins spécifiques, à plusieurs journées d'accompagnement pour une démarche plus générale.

Cette aventure vous intéresse? Contactez-nous pour plus de détails ou remplissez le formulaire d'inscription en ligne au www.agricultrices.com. ✕

PROFIL RECHERCHÉ - MENTOR

- › Siéger ou avoir siégé au sein de la structure syndicale de l'Union durant au moins cinq ans;
- › Avoir une bonne connaissance de l'Union et de son fonctionnement;
- › Croire à l'importance de l'engagement syndical;
- › Souhaiter accompagner une autre personne dans le développement de ses habiletés.

Le mentor pourra :

- › éprouver de la fierté de contribuer à l'avancement des femmes en agriculture;
- › avoir un impact significatif dans le développement des compétences d'un pair;
- › développer de nouvelles relations dans le milieu agricole;
- › être en processus continu d'apprentissage et de développement.

PROFIL RECHERCHÉ - MENTORÉE

- › Avoir de l'intérêt à occuper un jour une fonction d'administratrice à l'Union ou occuper actuellement ce poste et souhaiter cheminer au sein de l'organisation syndicale;
- › Vouloir développer ses habiletés et se conforter dans ses capacités;
- › Croire que le mentorat est une méthode efficace d'apprentissage.

La mentorée pourra :

- › apprendre de l'expérience d'une personne engagée au sein de l'Union;
- › mieux gérer son stress en exprimant ouvertement, mais en toute confidentialité, ses craintes et ses doutes;
- › élargir ses réseaux de contacts;
- › augmenter sa confiance en elle afin de prendre ses propres décisions;
- › être mieux outillée pour relever de nouveaux défis et accepter de nouveaux mandats.



CONTACT

France De Montigny

Stéphane Deslauriers

Dominique Roy

Sylvie Martel

FÉDÉRATION

Fédération des agricultrices du Québec

Fédération de la relève agricole du Québec

Direction communications et vie syndicale (UPA)

Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec

COURRIEL

fdemontigny@upa.qc.ca

sdeslauriers@upa.qc.ca

dominiqueroy@upa.qc.ca

smartel@cdaq.qc.ca

TÉLÉPHONE

450 679-0540, poste 8778

450 679-0540, poste 8299

450 679-0540, poste 8790

450 679-4133

¹ Étude sur le travail invisible des femmes en milieu rural, G. Lemarier-Saulnier, Groupe interdisciplinaire de l'Est du Québec, 2016.

LA RELÈVE EN ACTION

VISITES DE FERMES, PARTIES DE SUCRE, DES CONFÉRENCES ET BIEN PLUS ENCORE...

La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) a célébré l'arrivée du printemps et le dynamisme de la jeunesse passionnée d'agriculture durant la 3^e édition de sa Journée Relève. « Le deuxième samedi d'avril est devenu un rendez-vous incontournable pour les agriculteurs de 16 à 39 ans aux quatre coins du Québec. Cela s'est traduit par un feu d'artifice d'événements. En voici un aperçu. »

– Michèle Lalancette, présidente de la FRAQ.

GASPÉSIE-LES ÎLES

AVENTURE RELÈVE, UN PROJET PAR ET POUR LA RELÈVE AGRICOLE

Pour l'Association de la relève agricole de la Gaspésie-Les Îles (ARAGIM), la Journée Relève a été l'occasion de lancer Aventure Relève, un nouveau projet pour les jeunes gaspésiens et madelinots qui souhaitent se lancer en agriculture. Le projet propose trois outils : Les Éclaireurs, un service d'accompagnement de relève à relève; Le Passeport, un carnet de route qui réunit les informations indispensables à l'établissement; et La Route des fermes, une liste d'entreprises prêtes à accueillir des jeunes dans leur ferme et répondre à leurs questions. Informations : gaspesie-iles@upa.qc.ca ou 1 888 503-7455. ✕



Les membres de l'ARAGIM et leur projet Aventure Relève, dont Le Passeport, un carnet de route contenant de précieuses informations.



Revue de l'Union des producteurs agricoles

ESTRIE

Le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE) a reçu son monde aux serres La Frissonnante, de Danville, la seule entreprise d'Amérique du Nord qui, à l'heure actuelle, cultive des fraises toute l'année. Une quarantaine de personnes ont participé à la visite offerte par les copropriétaires, Joël Lalancette et Simon Plante. ✕



CENTRE-DU-QUÉBEC

Plus de 60 jeunes mordus d'agriculture se sont d'abord attablés au Resto-Bières Le Thymbré, à Nicolet, avant de faire un saut à la Ferme Rhétaise pour une tournée des lieux. Cette entreprise laitière a obtenu la plus haute distinction de l'Ordre national du mérite agricole en 2016. ✕

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

Une trentaine de jeunes se sont rendus à Mirabel pour faire le tour des Serres Stéphane Bertrand. Puis, histoire de se sucrer le bec, le groupe a pris la direction de la cabane à sucre Les Deux Têtes de Cochon. ✕



CAPITALE-NATIONALE—CÔTE-NORD

Un souper gastronomique cinq services aux accents du terroir québécois, c'est la grande activité annuelle de financement que la Relève agricole de la Capitale-Nationale—Côte-Nord (RACNCN) a tenue le 25 mars à l'église désacralisée La Nef de Québec. François Gendron, ancien ministre de l'Agriculture et vice-premier ministre du Québec, a présidé ce festin de la relève qui a régalé plus de 100 convives. ✕



Marc-Antoine Turcotte, Christian Hébert, François Gendron, Marc Lebel-Racine et Michèle Lalancette.

Pour la 3^e édition de sa partie de sucre, la Relève agricole de la Capitale-Nationale—Côte-Nord avait donné rendez-vous à plus de 40 participants à l'Île-d'Orléans. Marc-Antoine Turcotte, jeune copropriétaire de la Ferme avicole d'Orléans, à Sainte-Famille, leur a fait faire le tour de l'entreprise, qui se consacre également à la pomiculture. ✕

BAS-SAINT-LAURENT

L'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent (ARABSL) a animé un kiosque à l'Expo-Poc de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de La Pocatière. Objectif? Faire connaître l'organisation aux étudiants et les sensibiliser aux défis du métier. ✕



Samuel Ouellet, administrateur à l'ARABSL, Laurent Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, David Pelletier, administrateur à l'ARABSL, et Norbert Morin, député de Côte-du-Sud.

CHAUDIÈRE-APPALACHES

Sept équipes réunissant 40 joueurs de la relève venus des quatre coins de Chaudière-Appalaches se sont affrontées lors d'un tournoi amical de hockey intérieur à Saint-Isidore. L'équipe de Lotbinière-Nord a décroché les grands honneurs. ✕



L'équipe gagnante de Lotbinière-Nord : Olivier Laroche, Francis Hamel, Catherine Laflamme, Raphael Brulé, Jérôme Vaudreuil, Antoine Beaudet, Olivia Desrochers et Jérémy Deschênes.

La Relève agricole de la Chaudière-Appalaches (LARACA) a réuni 120 participants pour les sept activités qu'elle a tenues un peu partout sur son territoire, dont un repas à la cabane à sucre, des formations et des visites à la ferme. ✕

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

En Abitibi-Témiscamingue, la relève agricole a fait le tour de trois entreprises de la famille Richard, à Rivière-Héva : la ferme avicole Paul Richard et fils, la Meunerie Richard et le poste de classification Richard Eggs. Les Richard et leur équipe sont d'ailleurs les vedettes d'une des vidéos Visages de la Relève : <http://visagesreleve.com/ambassadeurs>. ✕

SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

Des parties de sucre, des visites de fermes ainsi qu'un vins et fromages ont rallié plus de 200 jeunes fous d'agriculture à Saint-Bruno, Saint-Prime et Normandin. C'est ça, la relève en action au Saguenay—Lac-Saint-Jean! ✕

MONTÉRÉGIE

Aux Vergers Hillspring, à Franklin, l'Association de la relève agricole de la Montérégie-Ouest (ARAMO) a reçu à bras ouverts une soixantaine de jeunes passionnés venus fraterniser autour d'un repas sans fla-fla. ✕

Plus de 60 jeunes de l'Association de la relève agricole de Saint-Hyacinthe ont participé à la conférence de Julie Comtois, du Groupe Conseils MCG, sur l'indispensable travail d'équipe à la ferme. ✕

LANAUDIÈRE

À Saint-Jacques, dans Lanaudière, ils sont une cinquantaine à avoir pris d'assaut la cabane à sucre La rose au bois. Cet événement a reçu l'appui de nombreux partenaires, dont le caucus lanauois des députés du Parti québécois. ✕

MAURICIE

La 3^e édition de l'événement Bières & saucisses de la Relève de la Mauricie (RAM) a eu lieu à la Microbrasserie Broadway, de Shawinigan, où plus de 60 représentants de la relève ont salué le retour du printemps. ✕

ÇA SE PASSE CHEZ VOUS

C'EST LE RETOUR DES OIES BLANCHES

Encore une fois ce printemps, les producteurs peuvent recourir au service collectif d'effarouchement afin de contrôler les dommages causés à leurs cultures lors du passage des oiseaux migrateurs. Comme les modalités de ce service sont adaptées aux particularités de chacune des régions, les agriculteurs qui veulent s'en prévaloir doivent communiquer avec le responsable de leur fédération. Le service est gratuit et offert sur le territoire des neuf régions principalement touchées par le problème. ✕

Fédération régionale	Répondant	Téléphone
Bas-Saint-Laurent	Chantale Dubé	1 800 463-8001 ou 418 856-3044, poste 3114
Capitale-Nationale—Côte-Nord	Gitane St-Georges	418 872-0770, poste 206
Centre-du-Québec	Martin Leblanc	819 371-8833
Chaudière-Appalaches	Chantale Dubé	1 800 463-8001
Lanaudière	Jean-François Aumont	450 753-7486, poste 243
Mauricie	Hugues Désilets	819 378-4033, poste 249
Montérégie	Louise Simard	450 774-9154, poste 5221
Outaouais-Laurentides	Chloé Laframboise	819 986-7829, poste 25 Cell. : 819 743-2307
Saguenay—Lac-Saint-Jean	Martin Gilbert	418 542-5666, poste 259

Le projet d'effarouchement des oies est financé dans le cadre de l'entente-cadre *Cultivons l'avenir* des gouvernements du Québec et du Canada.



GASPÉSIE-LES ÎLES

UN PDZA À L'IMAGE DE LA HAUTE-GASPÉSIE

Après Bonaventure et Avignon, c'est au tour de la MRC de La Haute-Gaspésie d'amorcer l'élaboration de son plan de développement de la zone agricole (PDZA). La chargée de projet que la Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les Îles a embauchée en février, Catherine Plamondon, est d'ailleurs en poste à Sainte-Anne-des-Monts. La première rencontre du comité d'orientation et de soutien du PDZA a eu lieu le 21 mars. En cours d'année, les agriculteurs de la MRC seront appelés à participer à des ateliers qui permettront de bâtir un plan de développement à l'image de leur territoire. Pour toute question sur le PDZA : Catherine Plamondon, au 418 763-7791, poste 231, ou à pdza.mrchg@gmail.com. ✕

INVENTAIRE DU CERF DE VIRGINIE

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a réalisé, en février, le dénombrement aérien des cerfs de Virginie en zone 1, soit celle qui couvre le territoire de la Gaspésie. L'inventaire du secteur de la Baie-des-Chaleurs a été effectué en partenariat avec la Fédération. C'est dans cette localité qui forme un tronçon linéaire d'à peu près 100 km que se trouve 85 % du cheptel gaspésien. Depuis quelques années, cette concentration élevée de cervidés cause des dommages croissants aux cultures (petits fruits, pommes de terre, etc.). L'une des hypothèses avancées veut que le cerf fréquente de moins en moins les ravages, lieux de refuge hivernal, pour rester plus près des habitations et des cultures. ✕



UN SERVICE-CONSEIL POUR LES PRODUCTEURS SANS RELÈVE

Vous avez plus de 50 ans et comme vous n'avez actuellement pas de relève, vous vous interrogez sur l'avenir de votre ferme? Un projet-pilote lancé le 1^{er} mars dans la MRC de Lotbinière a justement pour objectif d'accompagner les propriétaires dans votre situation. Les producteurs qui le souhaitent peuvent obtenir une consultation gratuite de trois heures avec une conseillère du Centre régional d'établissement en agriculture (CRÉA) Chaudière-Appalaches. Pour vous qualifier, votre entreprise doit être enregistrée au ministère québécois de l'Agriculture dans la MRC de Lotbinière. Ce projet-pilote est financé par le réseau Agriconseils et la MRC, dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA), avec l'aide du CRÉA et du Centre local de développement de Lotbinière. Les producteurs de la MRC de Lotbinière peuvent communiquer avec Danielle Raymond, conseillère en développement au Centre local de développement de Lotbinière, à danielle.raymond@cldlotbiniere.qc.ca, ou au 418 728-2205, poste 108. D'autres détails sont disponibles au <http://bit.ly/projet-avenir>. ✕

L'AGRICULTURE LOCALE S'AFFICHE EN ÉPICERIE

Des affiches présentant les propriétaires de neuf entreprises agricoles locales décorent depuis quelques semaines les allées des magasins IGA Rodrigue et Filles et IGA Familles Rodrigue et Groleau, de Saint-Georges. Ce projet de promotion de l'achat local est une initiative de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches avec l'appui des gouvernements du Québec et du Canada. Le dévoilement des affiches grand format a eu lieu le 14 mars au IGA Rodrigue et Filles. Voici les neuf fermes concernées : Beauceron à l'érablé, Miel GP, Boulangerie d'ici, Jardinier Huard, Les Roy de la pomme, La Pralinère, Ferme JN Morin, Laiterie Royale et Frampton Brasse. ✕



Les propriétaires de neuf entreprises agricoles locales décorent depuis quelques semaines les allées des magasins IGA Rodrigue et Filles et IGA Familles Rodrigue et Groleau, de Saint-Georges.

L'ISLET DÉVOILE SON PDZA

La MRC de L'Islet a lancé, le 2 mars, son plan de développement de la zone agricole (PDZA). Agriculteurs, citoyens, décideurs et partenaires du secteur étaient présents à la Seigneurie des Aulnaies pour l'événement. Parmi les grandes orientations qui seront mises de l'avant, citons la participation à une banque de terres, la sensibilisation de la population à l'agriculture et la promotion des activités agrotouristiques et agroalimentaires du territoire. Pour suivre de près la mise en œuvre du PDZA, une table de concertation permanente, à laquelle l'UPA participera, sera créée. ✕

UN OUTIL ADDITIONNEL POUR PRÉVENIR LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Trop d'accidents de la route en milieu agricole surviennent lorsqu'un véhicule tente de dépasser un tracteur qui tourne à gauche. Même si le Code de la route permet de franchir une double ligne jaune pour dépasser un tracteur muni du panneau triangulaire rouge et orange, des automobilistes oublient que cet engin peut lui aussi tourner à gauche. Voilà pourquoi les fédérations de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie proposent aux agriculteurs un panneau de sécurité réfléchissant, du même jaune et de la même qualité que les autres panneaux routiers. Il peut être installé à l'arrière des remorques et invite les automobilistes à la prudence. Il s'agit d'un outil optionnel de prévention et il ne remplace pas le panneau triangulaire rouge et orange obligatoire. On peut se procurer le panneau de sécurité routière aux bureaux des fédérations de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie. ✕



UN BEL HOMMAGE POSTHUME À GÉRALD MORIN

Le jeudi 16 février à Saint-Narcisse, les dirigeants de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) et du Syndicat des producteurs acéricoles des Appalaches-Beauce-Lotbinière ont rendu hommage à feu Gérald Morin. Très engagé dans de nombreux projets de la FPAQ, M. Morin a été président de ce syndicat et membre du conseil exécutif de la Fédération. Laurette Lambert, épouse de Gérald Morin, entourée de ses fils, Evan et Bryan, a reçu une gerbe de fleurs, une plaque soulignant l'engagement syndical de son époux et la médaille provinciale du prix Jean-Paul-Raymond. L'Union a décerné ce prix à la FPAQ en décembre 2016 pour saluer son grand projet de mobilisation Érables unis : conservons notre mise en marché collective, qui dénonce les conclusions biaisées du rapport Gagné sur l'industrie acéricole québécoise. Serge Beaulieu, président de la FPAQ, a souligné l'engagement de M. Morin dans cette mobilisation et dans plusieurs autres projets de l'organisme, pour le bien des producteurs acéricoles du Québec. ✕



À droite : Serge Beaulieu (président de la FPAQ) et Francis Lessard (président du Syndicat des producteurs acéricoles des Appalaches-Beauce-Lotbinière), Laurette Lambert, ses fils Evan et Bryan, et deux de ses petits-enfants, Édouard et Antoine.

ÉCHANGES ET FORMATION POUR LES ÉLEVEURS DE PORCS

Les petits producteurs ont-ils encore une place en production porcine? Quel est le meilleur modèle d'affaires pour un éleveur porcin? Devrait-il travailler à forfait ou à son compte? Voilà les principaux éléments sur lesquels on a réfléchi lors de la journée d'échanges et de formation organisée par Les Éleveurs de porcs du Bas-Saint-Laurent, en mars dernier. Denis Champagne, consultant en production porcine, a partagé avec les 22 agriculteurs présents sa vision de l'évolution de la production porcine et de ses différents modèles d'affaires. La vétérinaire Dorine Tremblay a donné un atelier sur l'utilisation judicieuse des antibiotiques. Cofinancé par le ministère québécois de l'Agriculture et organisé par les Éleveurs de porcs du Québec, l'atelier avait pour but d'initier les éleveurs aux nouvelles orientations réglementaires. Les échanges entre éleveurs se sont poursuivis au cours du 5 à 7 qui a suivi. ✕



ÊTES-VOUS UN EMPLOYEUR DE CHOIX?

C'est dans le cadre de la Semaine de l'emploi au Bas-Saint-Laurent qu'avait lieu à Mont-Joli le 31 mars le brunch-conférence Êtes-vous un employeur de choix? Comment trouver et retenir des employés compétents dans un contexte de rareté de main-d'œuvre? Comment la gestion des ressources humaines peut-elle contribuer à la rentabilité et à la productivité de votre ferme? Voilà les questions auxquelles Frank St-Pierre, du Centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, et Gilbert Beaulieu, de la Ferme Filiber (1996) Itée, ont tenté de répondre. Les participants ont pu se familiariser avec les activités de la Coop agri-services du Littoral et du centre d'emploi agricole régional. Organisée en collaboration avec la MRC, la société d'aide au développement de la collectivité, le centre local de développement, le Centre d'emploi agricole, la Coop agri-services du Littoral, le Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis et le Syndicat de l'UPA de La Mitis, cette activité a été possible grâce à la participation financière du Réseau Agriconseils du Bas-Saint-Laurent. ✕

LES PRODUCTEURS DE BOVINS SALUENT DEUX DE LEURS ADMINISTRATEURS

Le 22 février, les membres du Syndicat des producteurs de bovins du Bas-Saint-Laurent ont profité de la tenue de leur 43^e assemblée générale annuelle pour souligner l'engagement, le dévouement et la contribution de deux de leurs administrateurs sortants. Ils ont adressé des remerciements bien sentis à Jacques Fortin, qui a occupé pendant 29 ans les fonctions d'administrateur et de président, ainsi qu'à Pierre Duchesne, qui a été secrétaire du Syndicat pendant 21 ans. ✕

NOUS SOMMES TOUS DES MÉDIAS, PROFITONS-EN!

Trois fermes laitières des Hautes-Laurentides ont amorcé, dans la dernière année, d'importants travaux de modernisation évalués à plus de 5 M\$. Dans les trois cas, la relève familiale contribue de près aux décisions entourant les travaux d'expansion. L'occasion était belle pour le Syndicat de l'UPA Laurentides-Pays-d'en-Haut de souligner le dynamisme de la relève agricole du territoire et de déboulonner le mythe voulant que la production laitière traverse une période de morosité. En plus du traditionnel communiqué de presse, la Fédération de l'UPA d'Outaouais-Laurentides a suggéré d'aller plus loin et de mettre en valeur les trois projets de modernisation dans une vidéo diffusée sur toutes ses plateformes : site Web, chaîne YouTube, page Facebook et compte Twitter. Les journalistes disposeraient d'histoires clé en main. L'expérience a été plus que concluante. Dès les premières heures, les réactions ont été fort nombreuses sur Facebook avec 36 000 personnes rejointes, 16 000 vues et 280 partages. La nouvelle a également fait la une du journal local. Nous sommes tous des médias, profitons-en! ✕

MIRABEL FÊTE L'ÉRABLE

La saison des sucres, c'est plus que l'eau d'érable, le sirop et la cabane à sucre. C'est tout un pan de notre patrimoine régional que l'on déguste et célèbre avec fierté et qui mérite un traitement spécial. Pour marquer le coup, Tourisme Mirabel et le Syndicat des producteurs acéricoles Outaouais-Laurentides ont invité, début mars, les acteurs de la communauté, les producteurs et les journalistes à la boutique Aux Saveurs du Printemps. Le commerce est la propriété d'une entreprise acéricole de Mirabel, active depuis 1891. Entre les dégustations, les allocutions et les prises de photos, les organisateurs en ont profité pour annoncer une série d'initiatives locales, qui mettent en valeur l'agrotourisme et les produits de l'érable du territoire. On peut visionner l'événement sur la page Facebook de la Fédération, dans la section Vidéos. ✕



L'événement a été l'occasion de lancer l'initiative Mirabel fête l'érable.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE FAIT SALLE COMBLE

La récente réglementation sur les véhicules lourds entraîne de nouvelles obligations pour leurs conducteurs. Quoique technique, le sujet a pourtant soulevé un vif intérêt, le 2 mars à Saint-Eustache, lors d'une séance de formation entièrement consacrée à la question et à laquelle ont participé une centaine de producteurs. La présentation des contrôleurs routiers a suscité des interactions soutenues et dynamiques parmi les participants. ✕

BILAN DES AGA DES SYNDICATS LOCAUX

Près de 150 personnes ont assisté cette année aux assemblées générales annuelles (AGA) des cinq syndicats locaux du territoire. Parmi les sujets abordés, mentionnons l'entretien des cours d'eau, la gestion des fonds d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA), la réglementation sur les pesticides et les plans de développement de la zone agricole (PDZA). Le Syndicat UPA L'Assomption-Les Moulins a profité de son assemblée pour lancer officiellement le PDZA de la MRC en conférence de presse. ✕

SOIRÉE DE CONSULTATION À SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

Le Syndicat de l'UPA du Nord et la Fédération de l'UPA de Lanaudière (FUPAL) ont tenu, le 3 avril, une soirée de consultation pour les producteurs de Saint-Félix-de-Valois. Celle-ci faisait suite à une consultation publique que la municipalité avait organisée la semaine précédente sur une modification de zonage qui pourrait limiter les activités agricoles dans un secteur où un ensemble résidentiel est prévu à proximité de puits municipaux. Parmi les préoccupations exprimées, mentionnons notamment des exigences pour les permis de construction, l'approvisionnement en eau de qualité, les règles de zonage et l'interdiction des dômes de polyéthylène. Les agriculteurs de la région ont eu l'occasion de poser des questions, de donner leurs points de vue et d'exprimer leurs attentes. Les administrateurs du Syndicat et de la FUPAL effectueront les suivis qui s'imposent auprès des autorités municipales et de la MRC. ✕

L'AGRICULTURE, MON AVENIR!

Le Carrefour jeunesse-emploi d'Autray-Joliette a mis sur pied un projet novateur pour permettre à des jeunes qui ont déjà fait un stage d'intégrer un emploi dans une ferme. La FUPAL a ainsi dispensé à une cohorte de stagiaires une formation portant sur l'agriculture dans la région et sur l'offre du Centre multiservice agricole, forestier et bioalimentaire de Lanaudière. Le centre d'emploi agricole compte également organiser un atelier de prévention à l'intention de ces jeunes. ✕



TABLE DE CONCERTATION POUR L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA), la Table de concertation agricole de la MRC de L'Assomption a ciblé des problèmes liés à l'entretien des cours d'eau en milieu agricole :

- ▶ les délais trop longs entre le moment où un producteur fait une demande et le début des travaux d'entretien;
- ▶ les coûts trop élevés de ces travaux;
- ▶ des exigences inutiles pour les travaux à effectuer dans les fossés de ligne;
- ▶ la gestion déficiente des eaux pluviales quand elles sont rejetées dans les cours d'eau agricoles.

La MRC travaille sur une stratégie globale d'intervention qui, à terme, lui permettra de planifier les travaux d'entretien des cours d'eau sur un horizon de cinq ans. En attendant, un comité verra à harmoniser les coûts et les exigences pour les permis que délivrent les municipalités de la MRC. ✕

FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS DE LAIT'XCELLENT 2016

Profitant du moment privilégié de l'assemblée générale annuelle des Producteurs de lait d'Abitibi-Témiscamingue, le conseil d'administration a décerné des certificats d'excellence aux entreprises qui se sont qualifiées au programme Lait'xcellent 2016 :

FERME PERRIER, Amos (Or)

FERME LAITIÈRE STE-ANNE, Roquemaure (Argent)

FERME PAUL TANGUAY, Latulipe (Bronze)

Avec la collaboration de Parmalat Laverlochère, les efforts réalisés par des entreprises en vue d'améliorer la qualité de leur lait ont également été soulignés :

FERME GASMAR, Fabre

FERME LUCALAIN, Saint-Eugène-de-Guigues

FERME PAUL TANGUAY, Latulipe

Le président des Producteurs de lait d'Abitibi-Témiscamingue, Gabriel Rancourt, a également souligné les 25 années d'engagement de Paul Tenhave au sein du conseil d'administration. ✕

L'ÉRABLIÈRE YAN GAUDET : PREMIÈRE À OBTENIR LA CERTIFICATION BIO AU TÉMISCAMINGUE

Après avoir franchi avec succès toutes les étapes d'un processus rigoureux de deux ans, l'Érablière Yan Gaudet, qui compte 26 000 entailles, obtient ce mois-ci sa certification biologique. L'acériculteur, qui possède la plus imposante érablière au Témiscamingue, doit respecter plusieurs critères relatifs à la diversité végétale et au contrôle des ravageurs, en plus de prendre toutes les précautions qui s'imposent au moment de la collecte de l'eau d'érable, de l'entreposage du sirop et des produits dérivés, etc. Une première pour la région! ✕



Yan Gaudet.

BILAN DE L'ANNÉE DES PRODUCTEURS DE GRAINS

« Les Producteurs de grains d'Abitibi-Témiscamingue ont été très actifs en 2016, notamment dans la défense des outils de sécurité du revenu », a souligné le président Pascal Rheault lors de leur assemblée générale annuelle (AGA) tenue le 20 février, à Rouyn-Noranda. À cet égard, le président des Producteurs de grains du Québec (PGQ), Christian Overbeek, a fait état de deux autres dossiers majeurs sur lesquels ont travaillé les producteurs : la Table de travail qu'a créée La Financière agricole du Québec en vue d'inclure de nouvelles cultures à l'assurance récolte et les nombreuses représentations qu'effectuent les PGQ dans le cadre de la Stratégie québécoise sur les pesticides. ✕

LES PRODUCTEURS DE BOVINS RÉUNIS EN AGA

Une cinquantaine d'éleveurs ont participé, le 24 février à Rouyn-Noranda, à l'AGA des Producteurs de bovins d'Abitibi-Témiscamingue. Le président provincial, Claude Viel, a fait le point sur les dossiers chauds. Jean-François Drouin, du Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA), a pour sa part expliqué les nouveaux modèles d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA), qui entreront en vigueur en 2017 dans les productions de veaux d'embouche et de bouvillons d'abattage. ✕

À LA RENCONTRE DES ÉLEVEURS DU NORD DE L'ONTARIO

Une dizaine de producteurs de bovins du Saguenay-Lac-Saint-Jean se sont récemment rendus dans des fermes du nord de l'Ontario pour se familiariser avec différentes techniques d'élevage adaptées au climat nordique. Les participants ont visité 14 entreprises, certaines établies depuis longtemps, d'autres en démarrage. Au menu : gestion de parc d'engraissement, semi-finition, élevage de pur-sang, etc. Les éleveurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont aussi eu l'occasion d'assister à des conférences présentées par des intervenants de renom du secteur nord-ontarien. Ils sont revenus de leur périple de 6 000 km (aller-retour) très satisfaits. Le Syndicat des producteurs de bovins du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec étaient partenaires de ce projet de formation. ✕



AVIS AUX PRODUCTEURS À LA RECHERCHE D'EMPLOYÉS

Deux activités majeures ont eu lieu coup sur coup dans la région : l'Événement-emploi du 6 avril, à Alma, secteur Lac-Saint-Jean-Est, et la Foire de l'emploi du 12 avril, à Saint-Félix-d'Otis, secteur du Bas-Saguenay. Les responsables du Centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean y ont rencontré de nombreux chercheurs d'emploi auxquels ils ont présenté les postes offerts dans les fermes du territoire. Les journées s'étant soldées par une excellente récolte de CV, l'avis est lancé aux producteurs à la recherche de bons employés. ✕

RETOUR SUR L'AGA DU LAIT

L'assemblée générale annuelle (AGA) des Producteurs de lait du Saguenay-Lac-Saint-Jean a eu lieu le 10 mars à Alma en présence du président provincial Bruno Letendre. Le président régional Daniel Côté a souligné l'engagement de Gaétan Pedneault, ancien administrateur, et salué l'apport des fermes qui ont participé à l'étude sur le coût de production. De plus, une plaque honorifique a été remise à chacune des entreprises lauréates du concours Lait'xcellent : Ferme JRG (Réjean et Yvon Girard), de Jonquière; Ferme Duchesne Holstein (Nancy Duchesne et Éric Savard), de Chicoutimi, et Ferme Lajer (Jean-Rock et Pierre Larouche), d'Alma. L'AGA s'est terminée par l'étude des résolutions. Quatre d'entre elles, portant sur les outils de gestion des quotas, le commerce international et l'utilisation de la luzerne génétiquement modifiée, ont été transmises aux Producteurs de lait du Québec. Une centaine de personnes ont assisté à l'événement. ✕

LA PRÉVENTION S'IMPOSE AUTOUR DES SOURCES D'ÉNERGIE DANGEREUSES

Dans la foulée de la Semaine de la santé et de la sécurité en agriculture, qui a eu lieu du 8 au 15 mars, les syndicats locaux Lac-Saint-Jean-Est, Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine ont convié leurs membres à deux activités de prévention sur les sources d'énergie dangereuses. Les formateurs ont rappelé à la trentaine de producteurs et de travailleurs agricoles présents l'importance de mettre en place des procédures et d'utiliser les moyens les plus sûrs pour contrôler les sources d'énergie dangereuses : électricité, moteurs à combustion, systèmes hydrauliques, pneumatiques, automatiques et autres. ✕



LE PREMIER MINISTRE CÉLÈBRE L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE MAURICIENS

Présenté par Desjardins Entreprises et le Plan de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Mauricie (PDAAM), le Gala Gens de Terre & Saveurs a sélectionné pas moins de 21 finalistes et 13 lauréats le 20 avril dernier, à Trois-Rivières. Plus de 250 acteurs des milieux agricole et agroalimentaire ainsi que de nombreux dignitaires s'étaient donné rendez-vous à cette importante cérémonie organisée par la Fédération de l'UPA de la Mauricie.



Le premier ministre du Québec, Philippe Couillard.

« Quel plaisir de partager ensemble les succès des entreprises de chez nous! Plus encore, cet événement unique reconnaît le plein apport économique de notre agriculture qui, en amont d'une chaîne d'entreprises de transformation, de distributeurs, de détaillants et d'artistes culinaires, met en scène nos produits de la terre », a déclaré Jean-Marie Giguère, président de la Fédération en ouverture de soirée.

Le gala a également été teinté par la présence du premier ministre Philippe Couillard qui a offert, devant un auditoire attentif, une allocution bien sentie sur la contribution de nos bâtisseurs agricoles et agroalimentaires. Il s'est d'ailleurs fait un devoir de féliciter les finalistes et lauréats pour leur passion et leur détermination, « ces qualités qui propulsent nos entreprises vers l'excellence et qui contribuent au développement économique du Québec ». L'émotion était palpable lorsque l'agriculteur et l'agricultrice d'exception, Claude Gagnon, de La Tuque, et Rachel Trépanier, de Saint-Séverin, ont reçu leur prix des mains du premier ministre.

La liste complète des lauréats est disponible au www.mauricie.upa.qc.ca/blogue/gala2017. ✕



Tous les lauréats et finalistes sélectionnés du Gala.

LA SOLIDARITÉ AU CŒUR DES GAINS DE LA FÉDÉRATION

C'est dans une ambiance conviviale et festive que s'est tenu le dimanche 26 mars le traditionnel brunch de l'assemblée générale annuelle de la Fédération. Sous le thème « Soyez solidaires », cet important moment de la vie démocratique de l'Union a attiré une centaine de personnes.

Le président Jean-Marie Giguère a rappelé aux producteurs que la solidarité a été au cœur des gains qu'ils ont réalisés en 2016. « Les dossiers comme le lait diafiltré, la réforme du mode de taxation foncière agricole et le rapport Gagné sur la production acéricole ont certes ébranlé nos acquis, mais les producteurs ont fait preuve d'une solidarité exemplaire », a-t-il soutenu. Daniel Allard, producteur d'asclépiades et fondateur de la Coopérative Monark, est venu expliquer le succès de cette production amorcée en 2012. Aujourd'hui, une centaine de producteurs membres, principalement concentrés dans la région de Mékinac, ont, en quelques mois, réussi le pari de structurer toute une industrie. Revivez en photos et en vidéo cette journée au www.mauricie.upa.qc.ca/blogue/solidarite-aga. ✕

L'UPA REND UN DERNIER HOMMAGE À RHÉAUME ALLAIRE

C'est avec beaucoup de tristesse que la Fédération a appris le décès de Rhéaume Allaire, survenu le 8 mars dernier. Reconnu pour son engagement syndical exceptionnel, M. Allaire a pavé la voie à des centaines d'éleveurs de bovins en Mauricie et ailleurs au Québec. À sa façon, il a su faire avancer les dossiers qu'on lui confiait, tout comme ceux qu'il mettait lui-même de l'avant. Son langage imagé, son intelligence, sa vision unique et son sens politique suscitaient le respect de ses pairs. Les partenaires du monde agricole avaient d'ailleurs souligné son apport inestimable en le nommant Agriculteur d'exception lors du Gala des Gens de Terre & Saveurs en 2015. Il aura été, depuis 1974, de toutes les actions, de tous les dossiers et de tous les débats qui ont marqué la production bovine au Québec et en Mauricie. Un livre-hommage a été produit en collaboration avec les Producteurs de bovins de la Mauricie pour recueillir les témoignages de celles et ceux qui l'ont côtoyé. Nous vous invitons à en prendre connaissance au www.mauricie.upa.qc.ca/blogue/rheaume. ✕



Rhéaume Allaire, un homme au parcours exemplaire.

LE CENTRE JARDIN PASSION NATURE SE DISTINGUE POUR LA SAINE GESTION DE SES RESSOURCES HUMAINES

Une autre entreprise de la Mauricie, le Centre jardin Passion nature, de Saint-Maurice, s'est démarquée en obtenant le titre de finaliste régionale du concours *Ma ferme, mon monde* qu'AGRIcarrières organise chaque année pour saluer la saine gestion des ressources humaines dans le secteur agricole. La propriétaire Josée Labbé, qui a fait appel à une spécialiste de son centre d'emploi agricole régional, a su utiliser de façon judicieuse le manuel de l'employé pour mieux structurer et gérer ses ressources humaines. ✕

TOURNÉE PROMETTEUSE DES FOIRES D'EMPLOI

La mission du centre d'emploi agricole (CEA) est de promouvoir les métiers de l'agriculture et de recruter des employés motivés et compétents pour travailler dans les fermes de la région. Aussi, de février à avril, les représentants du CEA de la Capitale-Nationale ont participé à huit foires d'emploi dans les secteurs de Portneuf, Québec, Beaupré et Charlevoix. À l'approche de la belle saison, le CEA peut ainsi venir en aide aux entrepreneurs agricoles qui ont des postes à pourvoir. ✕

CHARLEVOIX-EST MET À JOUR SON PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de la révision de son plan de développement de la zone agricole (PDZA), la MRC de Charlevoix-Est a organisé le 5 avril un forum auquel une soixantaine de producteurs, d'élus municipaux et d'intervenants du secteur étaient conviés. Afin de donner un nouveau souffle à l'industrie agricole et agroalimentaire, les participants étaient invités à partager leur vision du développement et à déterminer les priorités pour l'avenir. Adopté en 2011, le PDZA de la MRC de Charlevoix-Est faisait partie des huit premiers à avoir été réalisés au Québec dans le cadre de projets-pilotes du ministère québécois de l'Agriculture. ✕

DÉFI EMPLOI DRUMMOND

Les 31 mars et 1^{er} avril derniers, 65 employeurs se sont donné rendez-vous à Drummondville à l'occasion de la 11^e édition du Défi-Emploi Drummond. Les représentants du centre d'emploi agricole de la région étaient là pour présenter une cinquantaine d'offres d'emploi. Ils y ont récolté les CV d'une trentaine de candidats attirés par des postes permanents et d'une quinzaine d'étudiants intéressés par des emplois occasionnels. Au total, 1 200 postes étaient à pourvoir. ✕

VOYAGE AU CŒUR DE L'UPA

Onze nouveaux élus ont pris part, le 30 mars, à une session de perfectionnement conçue spécialement pour eux et intitulée *Voyage au cœur de l'UPA*. Rappelons que cet atelier s'adresse à ceux et celles qui ont récemment accepté un poste d'administrateur dans un syndicat local ou dans un groupe spécialisé. L'objectif est de faciliter leur entrée à l'Union en explorant différents thèmes : histoire, mission, cadre légal et financier, structure et fonctionnement, et rôles d'un conseil d'administration et des administrateurs. Les participants ont l'occasion de visiter les locaux de la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec et de rencontrer le personnel. Enfin, le voyage se conclut par un échange sur les enjeux et défis auxquels notre agriculture est confrontée. ✕

PROPRIÉTAIRES DE FERMES DE PETITE TAILLE, DONNEZ VOTRE OPINION

En prévision d'une rencontre provinciale, qui réunira les représentants des fermes de petite taille, la Fédération de l'UPA-Estrie souhaite sonder les propriétaires de ses entreprises. Si votre exploitation génère des revenus de moins de 50 000 \$, nous vous invitons à répondre à notre sondage en ligne sur le site de la Fédération au www.estrie.upa.qc.ca ou sur notre page Facebook au www.facebook.com/upaestrie. Le comité des fermes de petite taille pourra ainsi faire part de vos préoccupations plus efficacement aux instances de l'UPA. ✕

CULTURES DE COUVERTURE DANS LA MRC DES SOURCES

À l'invitation du Syndicat local de l'UPA des Sources et de la MRC, 45 producteurs se sont rendus à Wotton le 9 mars pour une rencontre d'information sur les cultures de couverture et la protection des sols. Ermin Menkovic, agronome du ministère québécois de l'Agriculture, a parlé du rôle que jouent les cultures de couverture pour retenir le sol et améliorer sa qualité, capter les éléments fertilisants et faire compétition aux mauvaises herbes. Sylvain Laroche, agronome au Club agroenvironnemental de l'Estrie, s'est inspiré des pratiques de l'un de ses clients agriculteurs « allergiques aux pertes de sol » pour présenter divers types d'aménagements hydroagricoles et de protection des sols. ✕

9 000 PORTIONS DE VIANDE DE PORC ACHEMINÉES À MOISSON ESTRIE

Pour une 7^e année consécutive, les Éleveurs de porcs de l'Estrie ont fait don de viande à Moisson Estrie. « La mission de Moisson Estrie touche particulièrement les Éleveurs de la région et il est naturel pour nous d'appuyer cet organisme, qui travaille fort à assurer la sécurité alimentaire des personnes en difficulté », a confié Dana Hafford, productrice de porcs à Compton et administratrice des Éleveurs de porcs de l'Estrie. Les 9 000 portions de viande ont une valeur de 2 500 \$ auxquels s'ajoutent les dépenses d'abattage assumées par les agriculteurs. Le travail de préparation de la viande est gracieusement offert par la Boucherie Coutu & Frères, de Bonsecours. ✕



Pascal et Francis Coutu, de la Boucherie Coutu & Frères à Bonsecours, Geneviève Côté, directrice de Moisson Estrie, Louis Coutu, de la Boucherie, aussi producteur porcin et administrateur des Éleveurs de porcs de l'Estrie, et Dana Hafford, productrice porcine de Compton et administratrice des Éleveurs.

ENSEMBLE POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ



Invitant les agriculteurs et leurs employés à prendre toutes les mesures de sécurité qui s'imposent lors des interventions dans les préfosses à lisier, des partenaires du secteur, soit la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNEST), la Fédération de l'UPA de la Montérégie et la direction régionale de santé publique ont uni leur voix le 12 avril en conférence de presse. La CNEST a rendu publiques les conclusions de l'enquête sur l'accident qui, en septembre 2016, a coûté la vie à un agriculteur et à un employé d'une ferme de Saint-Valérien-de-Milton. « L'Union est bien consciente des risques liés au travail à la ferme et c'est pour éviter que des accidents tragiques surviennent qu'elle multiplie les actions d'information et de sensibilisation avec l'aide de ses partenaires », a précisé Claude Lapointe, 2^e vice-président de la Fédération et responsable du dossier de la santé et de la sécurité. « L'Union agit sur plusieurs fronts : au sein du comité régional de liaison et auprès de producteurs en leur offrant des conseils personnalisés et des activités collectives de formation. Notre centre d'emploi agricole vient d'ailleurs de compléter une importante tournée de sensibilisation aux dangers que représentent les espaces clos, a ajouté Claude Lapointe. Celui-ci a également rappelé que la Mutuelle de prévention de l'UPA permet aux entreprises membres non seulement de faire de la prévention, mais aussi de réduire leurs cotisations à la CNEST. ✕

450 PRODUCTEURS AUX AGA DES SYNDICATS LOCAUX

Pour les 15 syndicats locaux de la Montérégie, la tenue de l'assemblée générale annuelle (AGA) est l'un des meilleurs moments pour prendre le pouls des producteurs. Les 15 assemblées, qui ont eu lieu entre le 20 février et le 20 mars, n'ont pas fait exception. Leurs 450 participants ont adopté 29 résolutions sur des sujets très variés comme les cours d'eau, l'aménagement du territoire, la fiscalité municipale, les projets de loi 85 (développement de pôles logistiques aux abords de l'autoroute 30) et 122 (municipalités et gouvernements de proximité), etc. Au nombre des conférences et allocutions qui y ont été présentées, mentionnons L'effet « Trump » sur l'agriculture québécoise, Que faire si « l'impôt » débarque chez vous?, Les crédits de carbone et les changements climatiques, et Comment lire et comprendre son compte de taxes. ✕

UN SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DES PRODUCTEURS ANGLOPHONES

La Fédération de l'UPA de la Montérégie a reçu de Financement agricole Canada une aide de 7 500 \$ pour couvrir une partie des frais de formation de sa clientèle anglophone. Les 800 producteurs anglophones que compte la Montérégie représentent une part significative de la population agricole de 5 des 15 syndicats locaux, soit : Vaudreuil-Soulanges, Haut-Saint-Laurent, Jardins-de-Napierville, Haut-Richelieu et Brome-Missisquoi. La Fédération figure au nombre des huit organismes canadiens bénéficiant, en 2017, du fonds Expression, qui finance des projets au sein de communautés de langue officielle en situation minoritaire. Elle invite d'ailleurs les producteurs anglophones à faire connaître leurs besoins en formation continue pour la saison 2017-2018 en communiquant avec Marie-Claude Séguin, répondante en formation agricole, à mcseguin@upa.qc.ca, ou au 450 774-9154, poste 5283. ✕

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LES PRODUCTEURS D'ŒUFS

Jean-Philippe Désilets, de la Ferme Agrigesco, située à Bedford, a été élu président du Syndicat des producteurs d'œufs de consommation de l'ouest du Québec (SPOCOQ) lors de l'AGA du 16 mars dernier. Administrateur du Syndicat depuis 2012, il en était le 1^{er} vice-président depuis 2015. Jean-Philippe Désilets succède à Jonathan Gauvin, qui n'a pas sollicité de nouveau mandat à la présidence, mais qui a accepté le poste de 1^{er} vice-président. ✕

À LA RENCONTRE DES NOUVEAUX PRODUCTEURS

Un projet pilote pour favoriser le réseautage dans les secteurs Brome-Missisquoi, Haute-Yamaska et Rouville a réuni 17 nouveaux agriculteurs de 11 entreprises, le 6 avril, à Granby. L'activité a permis de les rencontrer, de répondre à leurs questions et à leurs préoccupations, de discuter d'enjeux agricoles et de présenter les services de l'Union et de la Fédération. Il a été question d'agriculture de proximité, des difficultés éprouvées lors du démarrage, du rôle de l'Union et de son financement. Les nouveaux producteurs ont affirmé pouvoir plus facilement se référer à leurs représentants maintenant que le contact est établi. ✕

LES LAURÉATS 2016 DU CONCOURS LAIT'XCELLENT

Les Producteurs de lait de Montérégie-Est et ceux de Montérégie-Ouest ont dévoilé les noms de leurs lauréats du concours Lait'xcellent 2016 lors de leur assemblée générale annuelle (AGA) des 7 et 9 mars.

En Montérégie-Est, les gagnants sont :

FERME SYLVAIN MESSIER (Or)

FERME GIRARD (Argent)

FERME DE LA CARRIÈRE (Bronze)

En Montérégie-Ouest, les lauréats sont :

FERME DES MURAILLES INC. (Or)

SOESBERGEN FARMS (Argent)

FERME ADM NIEUWENHOF (Bronze) ✕

ROULEZ SANS STRESS AVEC POINT S!



**PNEUS POUR
AUTOMOBILES
ET CAMIONNETTES**



**PNEUS
POIDS LOURD**



**PNEUS
AGRICOLES**



**SERVICES
MÉCANIQUES**



**VOTRE
PARTENAIRE
AVANTAGE**

ENTREZ LE CODE
UPA2017
DANS VOTRE PANIER
D'ACHAT SUR POINT-S.CA
POUR PROFITER DE VOTRE
RABAIS AVANTAGE*



1-866-SOS-PNEU
POINT-S.CA

189310

* Le rabais est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2017 et s'applique à l'achat de pneus pour automobiles ou camionnettes et s'applique sur les services mécaniques. Voir programme pour plus d'informations. Détaillants participants seulement.

UN MOTEUR SI REMARQUABLE QU'IL A SON PROPRE CLUB.

Le Ram Heavy Duty – propulsé par le légendaire moteur turbo diesel Cummins^{MD} de 6,7 L. Un moteur si durable que le Club Cummins du million de milles parcourus a été créé pour féliciter les propriétaires dont le camion compte plus d'un million de milles (1 609 344 km) de service. Véritablement durable. Véritablement compétent. Le Ram Heavy Duty. Il n'est pas étonnant que Ram soit la marque de camions HD diesels la plus durable au pays*.



COMPÉTENCES EXCEPTIONNELLES
CAPACITÉ DE REMORQUAGE DE 31 210 LB ET COUPLE DE 900 LB-PI

**CLUB DU MILLION
DE MILLES PARCOURUS**



**LA MARQUE DE CAMIONS HD DIESELS
LA PLUS DURABLE AU PAYS[^]**



FCA
FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES

SERVICE DES PARCS DU CANADA

fleet.fcacanada.ca/fr 1 800 463-3600

* La durabilité est basée sur la longévité. Selon les données de *IHS Automotive: Polk* sur les véhicules en service au Canada en date du 1^{er} juillet 2014, pour les gros camions diesel 2500/250 et 3500/350, et les années modèles de 1994 à 2014.
[^] Selon les données d'*IHS Automotive* fournies par Polk sur les véhicules en service au Canada en date du 1^{er} juillet 2015, pour les camions diesels de grande taille 2500/250 et 3500/350, et les années modèles de 1994 à 2015.